LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 29 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 15 OCTOBRE 1975

Un débat encore obscur

par JEAN LESIEUR

LA MONTAGNE

Ubu a visité La Montagne. Près de deux ans après l'apparition des premiers symptômes d'un malaise dans cette division scolaire, on en est toujours à la recherche de chaises pour commencer à se parler. Et l'atmosphère devient malsaine dans ce débat qui s'obscurcit au fur et à mesure que le temps passe. Les accusations volent dans tous les sens, et chaque côté essaie de convaincre l'autre que les traîtres à la cause du français ne sont pas toujours ceux que l'on pense.

Pourtant, des problèmes sérieux se posent dans La Montagne. Et ils ne datent pas d'hier.

Dès le 7 décembre 1973, les professeurs de français de la septième à la douzième année de la division, réunis en atelier lors d'une journée de recyclage, adoptèrent à l'unanimité une résolution qui fut portée à l'attention des commissaires.

Dans cette résolution, les professeurs affirmaient qu'en raison de l'atmosphère régnant dans la Division, d'une planification défavorable des périodes d'enseignement, ils ne pouvaient que constater l'inutilité de leurs efforts dans l'enseignement du français.

Le 14 mars 1974, le directeur général de la division scolaire recevait une pétition signée par 175 élèves francophones de la région qui reconnaissaient leurs faiblesses en français et demandaient plus de périodes d'enseignement dans cette langue.

Suite à ces premiers remous, le directeur général de la division présenta aux commissaires un rapport où il était souligné qu'un nouveau programme scolaire pourrait permettre l'établissement d'un système où 24 pour cent du temps d'enseignement se passeraient en français dans chacune des trois dernières années.

Selon Denis Bibault, directeur de l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes, il est en effet maintenant possible aux élèves de son école de bénéficier d'un tel système. Et un survol rapide des opinions de certains élèves de l'école de Notre-Dame ainsi que de l'école élémentaire de Somerset ne semble guère révéler l'existence d'un sentiment de manque en ce qui a trait à l'éducation en français.

Quant à Soeur Gaborieau, qui enseigne le français à l'école de Notre-Dame, si elle est loin de trouver les conditions idéales, elles ne manque pas de souligner l'amélioration des conditions de l'enseignement du français par rapport aux années précédentes.

"J'ai plus de périodes en français", dit-elle, "et d'autre part on a groupé les élèves francophones de telle façon que les classes de français sont plus homogènes et fonctionnent de meilleure façon."

"A Somerset", souligne enfin Guy Lacroix, directeur de l'Institut Collégial de la ville, "quatre nouveaux cours en français furent offerts aux élèves en septembre."

Ces améliorations ne semblent pas avoir satisfait un certain nombre de parents qui, par l'entremise de LA LIBERTE, ont fait savoir qu'ils avaient toujours un certain nombre de revendications. Certaines de ces revendications touchent directement à l'enseignement du français dans la Division de La Montagne, d'autres mettent en question en bloc les pratiques et politiques générales de la Commission Scolaire.

Olier Labossière, cultivateur à Somerset, est un de ces parents contestataires, un de ces parents mystérieux, signataire non avoué au départ du texte publié par notre journal.

"Beaucoup de personnes craignent des représailles de la part de la commission", explique Olier Labossière, "et hésitent par conséquent à s'engager au grand jour. Je connais par exemple un professeur de la région dont les commissaires savent qu'il a signé notre texte et qui s'attend à des représailles après les prochaines élections." Olier Labossière assure aussi qu'un autre de ses amis, employé directement par la Commission craint pour son travail à la suite de ses prises de position.

Il affirme également que l'incident qui a mené la semaine dernière à la sortie spectaculaire de la dé-

(suite, page 15)

GARE AU "MELTING POT" DU MULTICULTURALISME!

C'est le titre d'un texte de Paul Barrette, dans la livraison du 20 septembre du quotidien LE DROIT, d'Ottawa. Nous reproduisons cet article. Nous reproduisons aussi le texte d'une note de service adressée au Secrétaire d'Etat, l'honorable J. Hugh Faulkner, par un adjoint du nom de Paul-François Sylvestre, et dans laquelle il est suggéré au ministre certains points à "mettre en relief" au cas où des journalistes le questionneraient sur le contenu de l'article du journal LE DROIT. Le mémoire de la S.F.M. au Groupe de travail sur les minorités de langue française ne manque d'ailleurs pas de toucher le sujet. Le Secrétaire d'Etat répondit, selon les termes qui lui avaient été suggérés, au journaliste de la station de radio CJBC de Welland, Ontario, qui le questionnait sur l'article du journal LE DROIT. Nous retrouvons ses réponses dans un communiqué du Secrétariat d'État du 3 octobre, que nous reproduisons aussi. En Ontario, les Francophones se préoccupent de la situation. Selon M. Rémi Beauregard, secrétaire général de L'Association canadienne-française de l'Ontario (SCFO), si jamais le Secrétariat d'État avait l'intention de morceler le programme d'aide aux minorités de langue officielle, l'Association (SCFO) protesterait vigoureusement contre de tels remaniements. Selon M. Beauregard, ce morcèlement des programmes destinés aux minorités semble faire partie d'une stratégie à long terme qui viserait à donner de moins en moins d'importance aux groupes minoritaires de langue officielle (LE DROIT, 22 septembre 1975). Les minorités de langue française en dehors du Québec feraient donc bien de garder l'oreille et l'oeil ouverts...

Les minorités de langue française au Canada sont peut-être en voie de se faire assimiler à ce que certains ont appelé "le melting-pot du multiculturalisme".

Du moins, c'est ce qu'on peut conclure à la simple analyse d'un document qui circule présentement dans les bureaux mêmes du Secrétariat d'Etat et qui propose des changements considérables dans les structures de la direction de la Citoyenneté, direction responsable du programme des minorités de langue officielle.

Ainsi on constate dans ce document que les programmes qui viennent en aide aux groupes minoritaires francophones et anglophones ont été éparpillés et disséminés dans des sous-programmes à caractère multiculturel.

Jusqu'à maintenant, le programme d'aide aux minorités de langue officielle est regroupé dans une seule et même direction, celle de la Citoyenneté. Les minorités françaises ou anglaises qui veulent bénéficier de l'aide du gouvernement fédéral peuvent donc facilement identifier la porte où ils doivent frapper et n'ont pas à courir dans une multitude de bureaux qui se partageraient à travers des dédales compliqués le pouvoir de décision.

Mais selon les changements proposés dans une note de service signée par M. Mark Goldenberg, adjoint exécutif du Sous-secrétaire d'Etat adjoint, le programme d'aide aux minorités de langue officielle serait sur le point de s'effriter en plusieurs morceaux.

Par exemple, on remarque dans cette note de service de jumelage de projets pour les minorités de langue officielle avec des projets dans un autre secteur, on retrouve des programmes de "rapprochement" des minorités de langue officielle juste en-dessous des programmes "d'identités canadiennes (multiculturalisme)".

Enfin dans une troisième section intitulée "diversité culturelle", on peut lire dans l'ordre suivant: multiculturalisme (projets, octrois, études multiculturelles), support aux autochtones, centres et échanges culturels (minorités de langue officielle).

Ces exemples semblent démontrer que la place privilégiée occupée par les programmes aux minorités de langue officielle est reléguée au même rang que les autres préoccupations du Secrétariat d'Etat, comme celle notamment du multiculturalisme.

Rappelons que les détails révélés ci-haut ne sont contenus que dans une note de service et n'ont donc rien d'officiel. Mais on peut supposer qu'ils sont révélateurs d'une certaine tendance qui se dessine à l'intérieur du Secrétariat d'Etat.

NOTE DE SERVICE AU MINISTRE

Date: le 21 septembre
A: Honorable J. Hugh Faulkner
cc: G. Gagné
C. Fremes
J. Goldsmith

DE: Paul-François Sylvestre

(VOIR, PAGE 21)

LA GAGNANTE DU CONCOURS CASSE-TÊTE

C'est madame M. Balcaen, du 88, chemin Heather, à Saint-Boniface, qui est l'heureuse gagnante du concours CASSE-TÊTE, de LA LIBERTÉ, ce qui lui vaut, de la maison ÉMILE ELECTRONICS, propriété de monsieur Émile Touchette, de Saint-Adolphe, un magnifique appareil stéréo FLEETWOOD. Félicitations.

éditorial

GRUGÉS PAR EN DEDANS...

C'est ainsi que, l'autre jour, un citoyen éminent nous décrivait le danger auquel fait face, et depuis pas mal de temps, la communauté francophone du Manitoba. Il ajoutait qu'au moment où les lois de la province devinrent favorables au français, une autre autorité, non moins éminente, lui confia que c'était là le commencement des vraies difficultés, celles qui viendraient de l'intérieur, du dedans, de chez nos gens mêmes qui se ramolliraient, se laisseraient aller après tant de luttes héroïques livrées pour demeurer eux-mêmes.

La situation actuelle du français au Manitoba montre que ces hommes éminents avaient raison. Tant qu'il y eut un défi, tant qu'il fallut travailler dans l'ombre, cacher les livres français, jouer d'astuce avec les inspecteurs d'écoles et avec les autorités, on se tint en vie, on s'enthousiasma pour la Cause. Il fallait survivre. Survivre en français. Demeurer soi-même, dans la culture et la langue de ses pères.

Lorsque tout devint facile, le relâchement prévu par ceux qui, à l'époque, voyaient clair, a produit la situation dans laquelle se retrouvent nos gens. Détérioration avancée de la langue chez un grand nombre, à tel point qu'en maints cas, l'étranger peut se demander quelle langue on baragouine ici. Nous recevons des textes de conception absolument invraisemblable. Encore la semaine dernière, tentant de déchiffrer l'une de ces "perles", on se posa la question: Est-ce du français? Est-ce de l'anglais? Ce n'était ni l'un ni l'autre... Il fut impossible de savoir au juste ce que l'on avait voulu nous transmettre par ce texte dont tous les mots étaient dans le dictionnaire, certes, mais qui, assemblés de la façon dont ils l'étaient, ne voulaient absolument rien dire! On appelle cela l'acculturation, c'est-à-dire la perte de sa culture propre. Le plus triste, c'est qu'il s'agit là d'une perte sèche, sans profit ni pour l'une ni pour l'autre des deux cultures. L'acculturation produirait, produira, produit, des citoyens de quatrième ordre dont les cerveaux ne fonctionneraient, ne fonctionneront, ne fonctionnent ni dans l'une ni dans l'autre des deux cultures, c'est-à-dire des êtres inférieurs, des robots.

Le mal est au dedans. À l'intérieur, chez nos gens. Ce ne sont pas les Warren ou les Grant ou les autres bigots de l'extérieur qui auront raison de la francophonie au Manitoba. Ce seront nos gens eux-mêmes, et cela est effarant. L'affaire de l'école Taché, l'affaire de Saint-Norbert, et maintenant, la situation dans la division scolaire de La Montagne, et bien d'autres situations encore, ne sont l'extériorisation que d'une partie du mal "qui nous gruge", comme disait notre interlocuteur. À mesure que disparaissent les vieilles générations fières qui avaient su se tenir debout et parlent encore bien — c'est musique à l'oreille, d'entendre ces personnes âgées s'exprimer entre elles au marché, sur la rue, en famille, utilisant les vieilles expressions apportées au pays il y a trois cent cinquante ans par les colons normands — on sent la dégringolade. Une région où le français aurait dû vivre intensément, disait l'autre soir, en parlant de la situation dans La Montagne, une animatrice de la télévision.

On ne peut certes pas accuser "les anglais" de cette détérioration, de cette glissade qui menace du néant la francophonie manitobaine. La faute est chez nos gens. Ils lâchent. Ils semblent, dans maints cas, avoir perdu toute fierté, ne plus se soucier d'être quelqu'un. Ils ont peur, nous dit-on. Quand les porte-parole de plusieurs centaines de personnes se présentèrent, la semaine dernière, à la réunion des commissaires d'écoles de la division scolaire de La Montagne, ils s'offusquèrent parce qu'il n'y avait pas de chaises mises à leur disposition et claquèrent la porte. Ils auraient dû patienter, réclamer des chaises, forcer les commissaires à en produire, des chaises, sous menace de démolir la place. Non, ils lâchèrent, s'en furent chez eux.

Si le français Manitobain ne veut pas disparaître, il va devoir, et tout de suite, se réveiller, se débarrasser de la peur, retrouver sa fierté, redresser l'échine — et foncer. Ça presse! À moins qu'il ne se satisfasse de la télé-couleurs, de la grosse voiture et de la motoneige...

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

LETTRE COLLECTIVE

"De ci, de çà..."
La Liberté
À qui de droit,

Tous les goûts sont dans la nature et la tolérance au "bruit" varie selon les individus. Comme tout le monde, vous avez droit à vos opinions et, en tant que journaliste, vous avez en plus l'occasion souvent répétée de les faire connaître aux autres. Mais il y a une limite entre la critique et la méchanceté, limite que vous avez déjà franchie à deux reprises, dans les livraisons de La Liberte du 1er et du 8 octobre, sous la rubrique "De ci, de çà..." (articles ci-inclus).

Lucille Emond et Christian Leroy ont droit au respect de leur personne, comme tout le monde, même si certains aspects de leurs personnalités vous déplaisent; le physique de l'une, l'âge de l'autre sont des caractéristiques personnelles à ne pas confondre avec la compétence professionnelle. Nous tenons à vous exprimer notre profond désaccord avec vos propos à leur égard, d'autant plus que la rubrique n'est pas signée, et nous osons espérer que La Liberté refusera, à l'avenir, de publier ce genre d'article.

Louise Delisle, Marguerite LeDorge, Paul Poirier, Nadine Hrynek, Roland Brodeur, René Beaudry, Flore Toupin, Lucille Wiltshire, Monique Hébert, Robert Carrière, Jaque Rochon, Ernest Drouin, Yvette Duval, Robert Benoît, Georges Trémel, Gabriel Dubé, Louis Molin, Hélène Clément, Lorraine Muller, Martin Cloutier, Gilles Dumaine, Germain Massicotte, Maurice Auger, Monique Brossard, Marjolaine Saint-Pierre, Yvonne Roy, Claude Lavallée, Bernard Turenne, Maryse Lairot, François Riopel, Georges Paquin, Frankie Glickman, Jacques Molicard, Jeanne Benoist, Joselyne Soulodre, Jean-Guy Roy, Marie Benoist-Martin, Michel Boucher.

Copie: Presse-Ouest, Limitée

SUITE À LA "LETTRE COLLECTIVE"

"De ci, de ça..."
La Liberté
À qui de droit,

Pour faire suite à la lettre collective du 8 octobre dont j'étais l'une des signataires, je vous prie de noter qu'à Radio-Canada, si les annonceurs sont invités à exprimer leurs préférences en matières d'émissions, ils doivent en définitive se plier aux décisions de la direction. C'est donc à la direction, et non à la personne concernée, qu'il faut communiquer votre mécontentement.

Ceci dit, ne croyez pas que je m'oppose à toute critique, bien au contraire; le journalisme écrit se prête d'ailleurs parfaitement à ce genre de communication. J'espère seulement que ces commentaires vous permettront d'ajuster votre tir!

Louise Delisle
[CKSB]

L'EMPLOI DU TERME "BIGOTISME"

Monsieur le rédacteur,

Je trouve que l'on se sert trop facilement du terme 'bigotisme' dans les pages de La Liberté. On peut bien porter des accusations à quelques anglophones qui s'expriment contre la loi 22 sans connaître la situation québécoise mais dire que le Québec est champion de la liberté est une fausseté qu'il faut absolument rejeter. Evidemment, la langue française devrait jouir d'une primauté au Québec mais rappelons-nous qu'autrefois les Protestants francophones étaient obligés à s'angliciser faute d'instruction dans leur propre langue. De plus, des pasteurs évangéliques étaient mis en prison pour la prédication de l'évangile.

Il faut admettre que ça change à l'heure actuelle ainsi que la puissance de l'Eglise qui était l'auteur d'une telle persécution. Ce qui veut dire que la structure religieuse change rapidement.

Le point que je veux souligner est tout simplement ceci: aucun groupe n'a un monopole ni sur la justice ni sur l'oppression et il y a bien des choses dont nous devrions avoir honte.

Sincèrement vôtre pour la liberté et la vérité,

[*Rév.*] *Ken Seburn*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. — JOURNALISTE COOPÉRANT: Jean Lesieur.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à: LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

L'heure de tombée

Nous prions nos correspondants et nos annonceurs de bien noter que tous les textes destinés à LA LIBERTÉ doivent nous parvenir AU PLUS TARD LE VENDREDI MIDI précédant la date de parution du journal.

Le Centre consultatif de Langue française, une ligne de communication ouverte entre les citoyens, les groupes, et le ministre de l'Éducation et le Bureau de l'Éducation française. Au service de la communauté franco-manitobaine.

Le Comité Consultatif de Langue Française est un organisme prévu par le Bill 113. Composé de neuf membres nommés par le Ministre de l'Education, il conseille celui-ci en tout ce qui concerne l'éducation française dans la province. Et à ce titre, une de ses fonctions consiste à servir de lien consultatif entre le Ministre et la communauté francophone du Manitoba.

COMPOSITION DU C.C.L.F.

Comité officiel nommé par le ministre:

- deux membres du Collège Universitaire de Saint-Boniface — C.U.S.B. — en l'occurrence Origène Fillion — président — Georges Damphousse.
- deux membres des Educateurs Franco-Manitobains E.F.M. en l'occurrence Laval Cloutier — secrétaire, Emile Péloquin — vice-président.
- deux membres de l'Association des Commissaires de Langue Française — A.C.L.F. — en l'occurrence Hubert Delaquis — Paul Dupuis.
- trois citoyens qui représentent la communauté — en l'occurrence, Docteur Robert Roy, Laurette Théberge et Robert Rey.

Sous-comité

- le président de la Société Franco-Manitobaine — S.F.M. — Gérard Archambault.
- le président du conseil exécutif du Collège Universitaire de Saint-Boniface.
- C.U.S.B. — Rénald Guay.
- le président des Educateurs Franco-Manitobains — E.F.M. — Laval Cloutier.
- le président du Centre Culturel Franco-Manitobain — C.C.F.M. — ou son représentant, en l'occurrence Jean-Paul Aubry.
- le président de l'Association des Commissaires de Langue Française. A.C.L.F. — Paul Dupuis.
- le coordonnateur de l'éducation française Olivier Tremblay.
- un consultant — Gilbert Sabourin.

RAPPORT D'ÉTAPES

1971 — Le Bill 113 prévoit le statut du C.C.L.F. en stipulant que: le C.C.L.F. avisera le ministre en ce qui a trait à l'éducation française.

1972 — La section de "Planification et de Recherche" du Ministère recommande — "un comité aviseur qui agira comme consultant auprès du Bureau de l'Education française et de la population en général". (extrait du Rapport Tremblay)

1973 (septembre) — Le premier Ministre et le Ministre de l'éducation donnent leur accord de principe aux recommandations du rapport de "Planification et de Recherche" et désignent le comité consultatif de Langue Française comme organisme attitré pour consulter la communauté francophone sur ses besoins éducatifs et sur les meilleurs moyens d'y subvenir.



Origène Fillion, président du Centre consultatif de Langue française.

1974 (novembre) — Aux termes d'un colloque de consultation des conseils exécutifs des cinq organismes franco-manitobains les plus en mesure de connaître les besoins éducatifs de la communauté, le C.C.L.F. confirme que "tous les organismes participants déclarent qu'il est urgent que le B.E.F. soit formé de façon officielle". Les organismes ont également déclaré qu'ils donnaient leur accord de principe au "Cadre de Travail" de cinq ans élaboré par le Bureau de l'Education française.

1975 — Le C.C.L.F. étudie les démarches à prendre en vue de concrétiser cette volonté commune de tous les organismes, d'informer et de consulter la population et de recueillir tous les commentaires favorables et autres.

1975 (8 novembre) — Le C.C.L.F. se réunira en session spéciale pour définir son programme d'action 1975—76.

CONCLUSION

Du fait que d'une part le C.C.L.F. a pour mandat d'aviser le Ministre de l'Education et le Bureau de l'Education française en ce qui a trait à l'éducation française et que, d'autre part il regroupe toutes les associations franco-manitobaines, le C.C.L.F. est la table d'écoute de ces mêmes associations francophones, des comités de parents et de la population franco-manitobaine en matière d'éducation et peut être leur porte-parole officiel idéal lorsqu'il s'agit d'aviser le Ministre de l'éducation et le Bureau de l'Education française.■

Extrait de l'éditorial de LA LIBERTÉ, livraison du 4 juin 1975:

Des contrôles sont devenus nécessaires au point ou nous en sommes. Ils eurent cependant été plus faciles à faire accepter il y a un an alors que la situation n'était pas si mauvaise. Le ministre des Finances du Canada, l'honorable John Turner, depuis le début de l'année et jusqu'à ces semaines dernières, a tenté de persuader les syndicats et la grande entreprise de modérer leurs demandes. C'était de l'angélisme. Personne, on le sait bien, volontairement, va se restreindre lorsqu'il s'agit d'augmentations de salaires du côté des syndiqués, ou d'augmentations des profits, raison d'être de la grande entreprise en régime capitaliste. Les efforts du ministre se sont soldés par un échec et c'était à prévoir.

L'Actualité

DAUPHIN, DÉBUT D'OCTOBRE

La belle température des jours derniers m'a rappelé Dauphin, nom fascinant, puisqu'il fut donné à un fort construit par les gens de La Vérendrye en 1741 et nommé en l'honneur du Dauphin de France, nom que, par ignorance, certains anglophones prononcent "dolphin", ce qui est d'un ridicule achevé.

Histoire de nous évader, de laisser derrière nous les petits tracas de chaque jour, de nous isoler un moment, de nous délasser, de nous détendre, nous prîmes par un superbe vendredi la route de Dauphin. Il y a deux ans de cela.

Soleil blanc, presque encore chaud... On s'est promené, on a flâné. Au marché, le samedi, les gens se pressaient car lundi, c'était congé – le jour de l'Action de grâce, justement. Nous, pas pressés... Du temps pour faire des emplettes... acheter quelques provisions pour la longue fin de semaine qui nous paraissait déjà courte.

Longues marches dans la petite ville. On voulait profiter de ce beau soleil d'automne qui ne durerait pas, on le savait bien. Bientôt, tout serait gris, gris d'acier froid, et pour longtemps.

Le nom de La Vérendrye se retrouve à Dauphin. On s'en sert à des fins commerciales, bien sûr. Mais c'est vrai qu'ils passèrent par là, ces hommes extraordinaires. Il y a de cela bien longtemps. La Vérendrye et deux de ses fils, accompagnés d'une cinquantaine d'hommes des Trois-Rivières et de Montréal parcoururent nos régions pendant plus de dix ans, construisant partout des forts et prenant possession du territoire au nom du Roi de France. Après le Fort Rouge et le Fort La Reine (Portage La Prairie), en 1738, ils érigèrent le Fort Dauphin, en 1741. Il y a de cela plus de deux cent trente ans! Vous voyez ça! Les misères inouïes que ces hommes ont dû endurer!

Nous, on s'est prélassé... La course à travers les rues de la ville endormie, de grand matin, pour trouver du café... Et la journée magnifique... Et le bon repas du soir... Brassens qui nous tenait compagnie...

Il fallut bien revenir. Le voyage se fit par temps triste.

□

Nous sommes retournés à Dauphin. Il faisait plus froid. La chaussée était glacée. Dans l'air, une petite neige sèche. L'hiver s'installait...

Jean de Lotainville

le 14 octobre 1975

Mémoire de Presse-Ouest, limitée, au Groupe de travail sur les minorités de langue française

Rappelons d'abord les origines de la présence française dans l'Ouest, qui remonte à la première partie du dix-huitième siècle. Rappelons les expéditions des La Vérendrye et d'autres, qui se traduisent, non pas seulement par le passage de ces gens à travers nos régions, mais par la construction de forts et de fortins qui constituent le signe de prise de possession du territoire. De 1731 à 1741, Pierre Gaultier de La Vérendrye, parti de la base de Kaministigoya, sur le Lac Supérieur, pousse vers l'Ouest, fait construire six forts, ce qui le mène en plein coeur de ce qui est aujourd'hui le Manitoba. Retenons les noms et les dates: Fort Saint-Pierre, sur la Rivière La Pluie (1731); Fort Saint-Charles, sur le Lac des Bois (1732); Fort Maurepas, sur la Rivière Winnipeg, (1734); Fort La Reine, aujourd'hui Portage La Prairie (1738); sur la rive nord de la Rivière Assiniboine; Fort Dauphin, sur le Lac Dauphin (1741). En 1742 et 1743, deux de ses fils sont sur la Rivière Saskatchewan, puis poussent vers le sud-est vers les Rocheuses qu'ils atteignent à ce qui est aujourd'hui le Dakota Nord.

Cela pour dire que les Canadiens Français du Manitoba ne sont pas issus de n'importe où, de groupes d'immigrants qui déferlèrent sur les Prairies au début du vingtième siècle, ou de ceux qui vinrent plus tard. Nous étions ici au début, au tout début, longtemps avant les autres. Il importe de rappeler cela, non seulement aux groupes d'origines différentes qui nous entourent, mais à certains de nos gens qui, soit l'ont oublié, soit ne l'ont pas appris. Les Canadiens Français du Manitoba sont issus du premier groupe d'hommes et de femmes qui ont fait le pays.

•

Cela nous mène au statut de la presse de langue française en dehors du Québec. Souvent, et en haut lieu, à Ottawa, par exemple, où l'on devrait quand même savoir, la presse d'expression française en dehors du Québec est considérée comme "presse ethnique". Nous nous opposons a-

(suite, page 15)

Texte du Mémoire de la S.F.M. au Groupe de travail sur les minorités de langue française (suite)

Tendances actuelles dans la minorité franco-manitobaine

Toutes les considérations qui précèdent porteraient à faux si la population franco-manitobaine manifestait un manque d'intérêt pour sa survie et son épanouissement en tant que communauté francophone.

Or au cours des dernières années, les Franco-manitobains ont manifesté sans équivoque leur volonté de survie:

Dans le domaine scolaire, des comités de parents ont réclamé et mis en place dans la plupart des centres franco-manitobains l'école française offrant soit le programme entièrement français, soit le programme moitié-moitié, soit les deux en même temps. Et l'expérience montre que le programme entièrement français gagne du terrain partout où il a été implanté.

Le Collège de Saint-Boniface connaît un essor sans précédent dans sa longue histoire. En plus, des programmes de B.A., B.Sc. polyvalents, le collège abrite un Institut pédagogique florissant et, depuis septembre 1975, une école de secrétariat bilingue au niveau post-secondaire, son Centre de Recherche bien monté collabore étroitement avec les organismes du milieu et particulièrement avec le Bureau d'Enseignement du français du Ministère d'Education.

Dans le domaine culturel, on assiste à une prolifération incroyable de toutes sortes d'activités culturelles situées soit au Centre Culturel, soit dans les centres ruraux.

Un grand nombre d'organismes dans divers domaines naissent, renaissent, se développent, se réorientent. Citons en particulier tout ce qui se passe dans les paroisses catholiques, où la plupart des activités et organisations se maintiennent ou reprennent vie en français. Il ne faudrait pas oublier tout le travail fait par la S.F.M. laquelle se voudrait être un organisme parapluie, au service de tous les autres et stimulant leurs initiatives, ainsi que par les Educateurs Franco-Manitobains, l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba.

La conclusion qui s'impose est que la minorité franco-manitobaine veut survivre et vivre en français. Elle n'a besoin que d'être aidée pour s'épanouir et être à la hauteur du statut nouveau qui est le sien. Il est important de noter que l'essor récent de la vie franco-manitobaine s'appuie fondamentalement sur l'optimisme que lui inspire son statut nouveau depuis qu'elle a obtenu un ferme appui de la part du fédéral d'abord puis de la part d'éléments importants du gouvernement provincial.

LA SFM ET LA COMMUNAUTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les actions entreprises par la S.F.M. depuis 1968 ont été mûries au cours des principaux rallyes rassemblant les éléments les plus dynamiques de la population.

Une analyse faite par le sociologue Gérald Labossière décrit ces actions sous les titres suivants:

ACTION IDÉOLOGIQUE: élaboration de vues sur la langue dans la société, les rapports minorité-majorité, identité et milieu, les rapports avec les pouvoirs en place, les lieux des divers pouvoirs, (y inclus ceux qui résident dans un groupe fermement résolu et bien organisé), les actions à entreprendre et les moyens ayant le plus de chances de succès.

ACTION AU PLAN ÉCONOMIQUE — On est conscient de l'importance d'une assise économique solide, profondément intégrée à l'économie manitobaine. On a mis l'accent sur un renouveau du mouvement coopératif et des Caisses Populaires, mais c'était un point de départ.

L'ACTION AU PLAN POLITIQUE — La nouvelle équipe a misé résolument sur les structures et le personnel politique. On a voulu agir avec sagesse et maturité dans les négociations avec les divers paliers gouvernementaux. On s'est préoccupé d'évaluer l'appui que nous pouvions attendre des divers candidats, de mettre en branle, s'il y avait lieu, des mouvements populaires, des campagnes d'opinion. Cette dimension est de plus en plus importante depuis qu'il est établi que l'avenir des groupes francophones périphériques doit s'appuyer sur une légitimité et un statut reconnus et affirmés officiellement par les gouvernements en place.

ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION — Grâce à une succession d'étapes importantes franchies depuis le désastre de 1916, la communauté franco-manitobaine a réussi à obtenir droit de cité en éducation. Depuis une dizaine d'années les progrès se sont accélérés jusqu'au sommet du bill 113, complété par la structure d'exécution qu'est le Bureau de l'Enseignement en Français (B.E.F.). La S.F.M. a reçu un octroi provincial en 1972-1973 pour amener la population à tirer avantage du bill 113. A noter que c'est là un des seuls octrois directs reçus par la S.F.M. du gouvernement provincial, et il n'a pas été renouvelé lorsque le B.E.F. a été équipé pour remplir (en partie) le rôle à lui confié.

Les interventions de la S.F.M. aux divers paliers des structures éducationnelles resteront toujours une de ses préoccupations majeures.

ACTION AU PLAN CULTUREL — Depuis la fondation du Centre Culturel Franco-Manitobain et sa restructuration dans le nouvel édifice, soutenu par des octrois provinciaux-fédéraux, la S.F.M. a favorisé la prise en charge de l'animation culturelle par la direction du CCFM, par les divers organismes centrés au CCFM, par les comités culturels organisés dans les principaux centres. La S.F.M. a rempli son rôle d'organisme parapluie en ce domaine de diverses façons, en particulier lors de la mise au point annuelle des programmes, lors de l'attribution des fonds par tranches, et par une animation discrète des coordonnateurs régionaux lors de leurs contacts dans leurs régions.

ACTIVITÉS AUPRÈS DES JEUNES — Les jeunes ont joué un grand rôle lors des rallyes qui ont marqué le renouveau de l'organisme franco-manitobain à partir de 1968. Depuis lors l'animation des jeunes a toujours été une des priorités de la S.F.M. Mais les modalités de cette action évoluent d'une année à l'autre. Depuis quelques années on favorise un épanouissement semi-autonome des mouvements de jeunes, spécialement le Conseil Jeunesse Provincial oeuvrant au secondaire et au collégial, en plus d'organismes très structurés, comme les Scouts et les Guides. Cependant, l'expérience montre qu'il faut être sans cesse disponible pour soutenir, relancer, débloquer. D'où la nécessité d'y consacrer beaucoup de temps-homme.

ACTIVITÉS FÉMININES ET TRAVAIL AUPRÈS DES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE — Comme les mères et leurs enfants préscolaires constituent des rôles clés dans la transmission de la langue et de la culture, on a mis au point à leur intention des approches intéressantes et prometteuses. Les activités féminines sont innombrables. Les coordonnateurs régionaux leur ont donné l'appui et aide organisationnelle selon leur disponibilité.

ANIMATION DES DIVERS ORGANISMES SUR LE TERRITOIRE — La S.F.M. a mis à la disposition de divers organismes distribués dans les divers centres du territoire une bonne partie du temps de ses coordonnateurs régionaux. On aurait voulu que les structures régionales de la S.F.M. jouent aussi ce rôle d'appui et d'aide organisationnelle, mais le résultat a été fort inégal. Des territoires ont été négligés et certains milieux, en particulier le milieu ouvrier, n'ont pas obtenu une attention suffisante.

L'ANIMATION SOCIALE — Lors du renouveau de la S.F.M., à partir de 1968, on a eu recours à des équipes spécialisées en animation sociale pour stimuler la participation de la population et l'amener, grâce à un renouvellement du leadership, à prendre en main sa propre destinée. Cette action en profondeur, poursuivie pendant plusieurs années, a eu des effets positifs importants dans la communauté franco-manitobaine, malgré ses nombreuses déficiences. Depuis quelques années, on a mis à la disposition du public des cours de leadership qui ont joué un rôle de complément au travail antérieur.

L'animation sociale comme telle a souvent été remise en question. Des interrogations et des hésitations sont apparues. Le personnel de la S.F.M., élus et permanents, est convaincu que sa tâche fondamentale est l'animation du milieu, quelles que soient les techniques employées.

RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISMES — LA S.F.M., ORGANISME "PARAPLUIE" — C'est dans l'expérience des rapports entre la S.F.M. et les autres organismes que s'est développé progressivement le rôle d'un organisme "parapluie", devant être rempli par la S.F.M.

Dans cette approche on reconnaît à la S.F.M. un rôle d'animation des autres organismes. Et les diverses instances gouvernementales lui reconnaissent un rôle de représentant de la communauté franco-manitobaine comme telle, d'interlocuteur pour transmettre les volontés populaires, en plus de celui d'aviseur lors du choix des priorités en vue de l'attribution judicieuse des octrois.

Cette question des relations entre la S.F.M. et les divers organismes du milieu et des modalités de son rôle d'in-

(suite, page 21)

SOUTH JUNCTION/VASSAR

C'est avec enthousiasme que les représentants ont décidé que leur 2e rallye aura lieu le 29 novembre prochain. Ils attendent avec impatience les gens de leur région, et VOUS, tout particulièrement, qui faites partie du Manitoba français. D'autres informations vous parviendront sous peu.

BONNE CHANCE

Nous avons appris que Mme Marguerite Côté, représentante de la S.F.M. pour la région de South Junction/Vassar, a posé sa candidature à la mairie de cette région.

Nous lui souhaitons une bonne chance pour une VICTOIRE triomphante le 22 octobre prochain.

Il faut noter que c'est la 1ère fois qu'il y a des élections à la mairie dans cette région.

Bonne chance Marguerite!

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Tel qu'annoncé il y a deux semaines, l'exécutif du C.J.P. organise une "JOURNÉE D'ÉTUDE" pour le 25 octobre 1975, session à laquelle assisteront **tous les présidents des Conseils Jeunesses** des **différentes régions** à travers la province. Les buts de cette session sont:

a) de rencontrer et de connaître les présidents des différentes régions;

b) de planifier des programmes à courts et à longs termes tant au point de vue local, qu'au point de vue provincial;

c) de s'initier et de s'engager au mouvement "Jeunesse" au Manitoba Français.

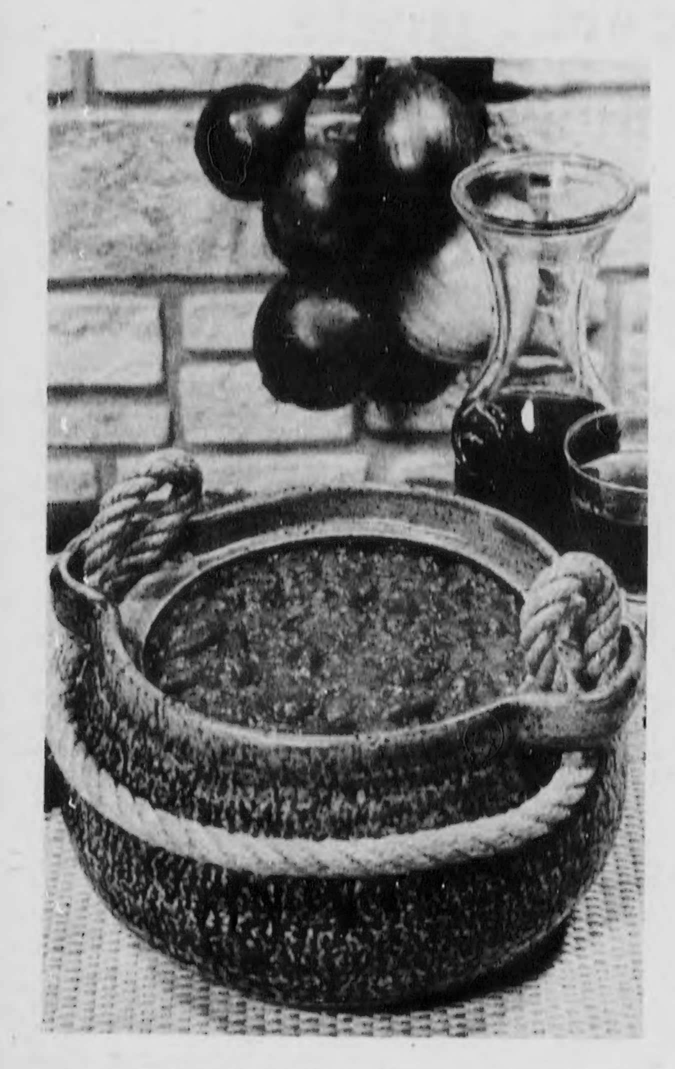
Le Conseil Jeunesse à Saint-Norbert entreprend l'organisation d'une danse francophone. La date d'essai de cette danse est le 21 novembre.

Le Conseil Jeunesse de Saint-Jean-Baptiste songe présentement à organiser un voyage-échange pour les jeunes de leur école. Il se prend tôt dans l'année, ce qui assurera sans doute la réalisation et la réussite de leur projet.



LA S.F.M.

Du côté de la cuisine



HARICOTS, POIS ET LENTILLES

Jadis les haricots étaient considérés par plusieurs comme un mets d'accompagnement et la soupe aux pois ne faisait que compléter le sandwich du goûter. Les haricots appartiennent à la grande famille des légumineuses et aujourd'hui, leur popularité augmente de plus en plus. On les apprête comme plat de résistance ou substitut de la viande, d'où s'écoule leur rôle d'économie dans le budget. Les haricots secs et leurs cousins proches, les pois secs et les lentilles contiennent des nutriments précieux. Tous sont de bonnes sources de fer et les pois secs en particulier, sont une bonne source de thiamine.

Les protéines végétales comme celles provenant des haricots secs, des pois secs et des lentilles, ne sont pas aussi complètes ou sont de qualité inférieure aux protéines animales telles celles de la viande, des oeufs, du fromage et des autres produits laitiers. Cependant, la protéine des légumineuses peut être supplémentée, et donc complétée, en ingérant de petites quantités de protéines d'origine animale comme la viande ou servir avec du pain, des céréales ou des noix au même repas.

Ceci peut être accompli avec des plats de résistance combinés tels un "Macaroni et haricots rouges au four", fait de macaroni et de haricots rouges; un "Chili con carne vite-fait", utilisant de la viande et des haricots rouges; ou une "Soupe crème aux haricots", incorporant des haricots et du lait. D'autres façons de supplémenter la protéine des légumineuses seraient de servir du pain de blé entier avec des fèves au lard, un verre de lait avec une salade de haricots, ou une crème au four ou du yogourt comme dessert après un repas substantiel de fèves au lard.

YUM YUM !

HARICOTS ROUGES AU MIEL

- 2 1-2 tasses de haricots rouges
- 6 tranches de bacon en morceaux
- 3-4 tasse d'oignon haché
- 1-2 tasse de miel
- 1-4 tasse de sauce chili
- 1 c. à thé de moutarde sèche
- 1-8 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sel

Tremper les haricots. Ensuite ajouter assez d'eau pour couvrir les haricots. Amener à ébullition, couvrir et mijoter 1 heure. Egoutter et garder le liquide. Verser les haricots dans un "pot à fèves" ou un plat à four profond. Ajouter bacon et oignon. Mélanger les autres ingrédients, verser sur les haricots et remuer délicatement. Ajouter assez de liquide des haricots pour remplir la moitié des haricots. Couvrir et cuire 1 1/2 heure à 325oF. Ajouter plus du liquide des haricots au besoin. Cuire à découvert 30 minutes de plus. 8 portions.

AU SERVICE DU CITOYEN

Par 

Cette semaine, il nous fait plaisir de vous présenter trois publications gratuites. Le ministère de l'Agriculture nous les a fait parvenir. Nous espérons qu'elles agrémenteront vos menus.

Les trois publications sont disponibles gratuitement au 303, rue Main, à Winnipeg. Vous pouvez également les commander en composant 985-2890.

RECETTES FRUGALES

Chaque visite au supermarché est un défi afin de trouver les aliments à la fois nutritifs et économiques. Dans la publication "Recettes frugales", les recettes suggérées vous permettront de varier les menus quotidiens tout en les gardant à des prix abordables. On y trouve aussi des conseils qui, peut-être, vous aideront à reduire le coût de votre facture d'épicerie.

LE FROMAGE

Les colons français furent les premiers à introduire, au début du dix-huitième siècle, l'art de la fabrication du fromage au Canada. Plus tard, les Loyalistes de l'Empire-Uni introduisirent le fromage Cheddar originaire du village du même non en Angleterre. En 1864, la fabrication du fromage Cheddar passa de la ferme à la fabrique. La première fromagerie fut construite à Ingersoll, en Ontario. Bien qu'on prépare de nombreuses sortes de fromage au Canada, le Cheddar garde la vedette.

C'est une coutume très agréable, que de servir le fromage avec des fruits pour le dessert. Les réceptions où l'on sert du fromage et du vin sont de plus en plus populaires.

Peu de denrées alimentaires offrent autant de variété et de satisfaction que le fromage. Il fait les délices du gourmet aussi bien que le casse-croûte de l'ouvrier.

SIROP D'ÉRABLE

C'est un vrai produit canadien! La saveur unique et agréable des produits de l'érable les classe au premier rang parmi les sucres qu'offre la nature.

L'érable à sucre se rencontre en Amérique du nord. Au Canada il croît principalement dans le sud-est. La province de Québec possède les plus belles érablières du pays.Elle fournit à elle seule plus de 85% de toute la production. Le reste provient de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Cette brochure contient des recettes utilisant le sirop et le sucre d'érable. Ces deux produits agrémentent aussi la saveur et l'apparence des desserts, glaçages, sauces et bonbons. L'arôme unique et délicat des produits de l'érable flatte agréablement le palais des connaisseurs et des gourmets.

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes du gouvernement fédéral adressez-vous à Information Canada.

MACARONI ET HARICOTS ROUGES AU FOUR

- 2 tasses de haricots rouges cuits ou en conserve
- 1-4 tasse d'oignon haché
- 2 c. à table de gras
- 1-2 tasse de liquide des haricots
- 1 tasse de lait
- 2 tasses (8 onces) de fromage cheddar moyen ou fort râpé
- 1 c. à thé de sel
- 1-4 c. à thé de poivre
- 3-4 c. à thé de moutarde sèche
- 4 tasses de macaroni cuit (2 tasses ou 8 onces non cuit)
- 1-3 tasse de chapelure beurrée

Egoutter les haricots, et garder 1/2 tasse de liquide. Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter le liquide des haricots, lait, fromage et assaisonnements. Chauffer lentement, en remuant jusqu'à onctueux. Retirer du feu et ajouter haricots et macaroni. Verser dans un plat à four graissé. Cuire pendant 35 minutes à 350oF., garnir de chapelure et cuire 10 minutes de plus. 6 portions.■

de ci, de ca...



Avis aux autres. — LA LIBERTÉ paraît chaque mercredi, à l'intention des gens intelligents et intellectuellement honnêtes.

* * *

Le rire. — "Le rire, écrit Léon Daudet, est le sel des préoccupations les plus sévères et permet de les mieux assimiler." Dommage que, de plus en plus, tant de gens se dessèchent et ne trouvent plus rien de drôle. . .

* * *

Le respect de la Langue. — Il paraîtrait que l'idée a été avancée au Collège de constituer un organisme, une sorte de comité dont les fonctions seraient de conseiller les divers organismes du milieu en matière de langue. Un tel organisme s'avère nécessaire, au point où nous en sommes. Il suffit de constater comment sont rédigés maints textes de nos groupes "culturels" pour ne pas avoir besoin d'insister sur le sujet. . .

* * *

Proverbe italien. — "Les raisins ne sont pas tous dans les tartes.. ."

* * *

Le coût du transport. — À Montréal, le billet d'autobus coûte maintenant 50 sous. En banlieue de la métropole, l'autre jour, nous avons payé l'essence 89 et 91 sous . . .

* * *

Les irresponsables. — Les contrôles des prix et des salaires que s'apprête à imposer (enfin!) le gouvernement central va mettre une fin à la vague d'irresponsabilité qui devenait de plus en plus menaçante du côté des chefs syndicaux.

* * *

La mauvaise humeur. — "Rien n'est pire que de vivre avec une femme de mauvaise humeur." (Françoise Giroud)

* * *

Complot? — Il y aurait complot contre Louis Legal, candidat au poste de commissaire d'écoles, quartier numéro un, division de la Rivière-Seine, à cause des événements de Saint-Norbert. Les ennemis de l'école française auraient décidé de se venger et, pour employer la vieille expression, de "le faire battre" aux élections du 22 octobre.

* * *

Au Club La Vérendrye. — C'est Yvette Guilbert, pianiste dont nous avons annoncé le retour au Manitoba après vingt ans passés au Québec, qui accompagnera Henri Loiselle que l'on entendra au Club La Vérendrye à compter de lundi prochain, le 20.

* * *

Les bonnes émissions. — Celle de Louis Molin, le matin, sur l'agriculture, assisté de Louise Delisle, à compter de 7h10 heures. C'est extraordinaire, ce que l'on a à apprendre sur ce sujet complexe dont notre existence à tous dépend. Aussi, "Exprès" (nous n'avons pas encore pu nous expliquer le "jeu" de mot — si "jeu", il y a. . .), animée par Louise Delisle, de 17 à 18 heures, du lundi au vendredi. L'idée d'utiliser des correspondants d'ici et de là est excellente. L'émission est intéressante. En un rien de temps, l'heure est passée. . .

* * *

Rassurant. — Une chanson, que j'ai écoutée tôt ce matin, disait que "Nous irons tous au Paradis". Voilà qui commence bien la journée.

* * *

Bienvenue à l'Olympiade. — Pour accueillir les visiteurs à l'Olympiade de 1976, mille trois cents agents de la Gendarmerie Royale, 2,300 policiers de la Ville de Montréal (et ceux-là sont féroces!), 800 agents de la Sûreté du Québec, 5,000 hommes des Forces armées canadiennes.

* * *

L'amabilité, les présents. — Timeo Danaos et dona ferentes: "Je crains les Grecs, même lorsqu'ils font des offrandes (aux dieux)" (aussi: même lorsqu'ils apportent des présents). Pensée qui porte à réflexion...

* * *

À MIRABEL

Concorde a pu se poser en français... guidé de la tour de contrôle par le premier ministre Trudeau

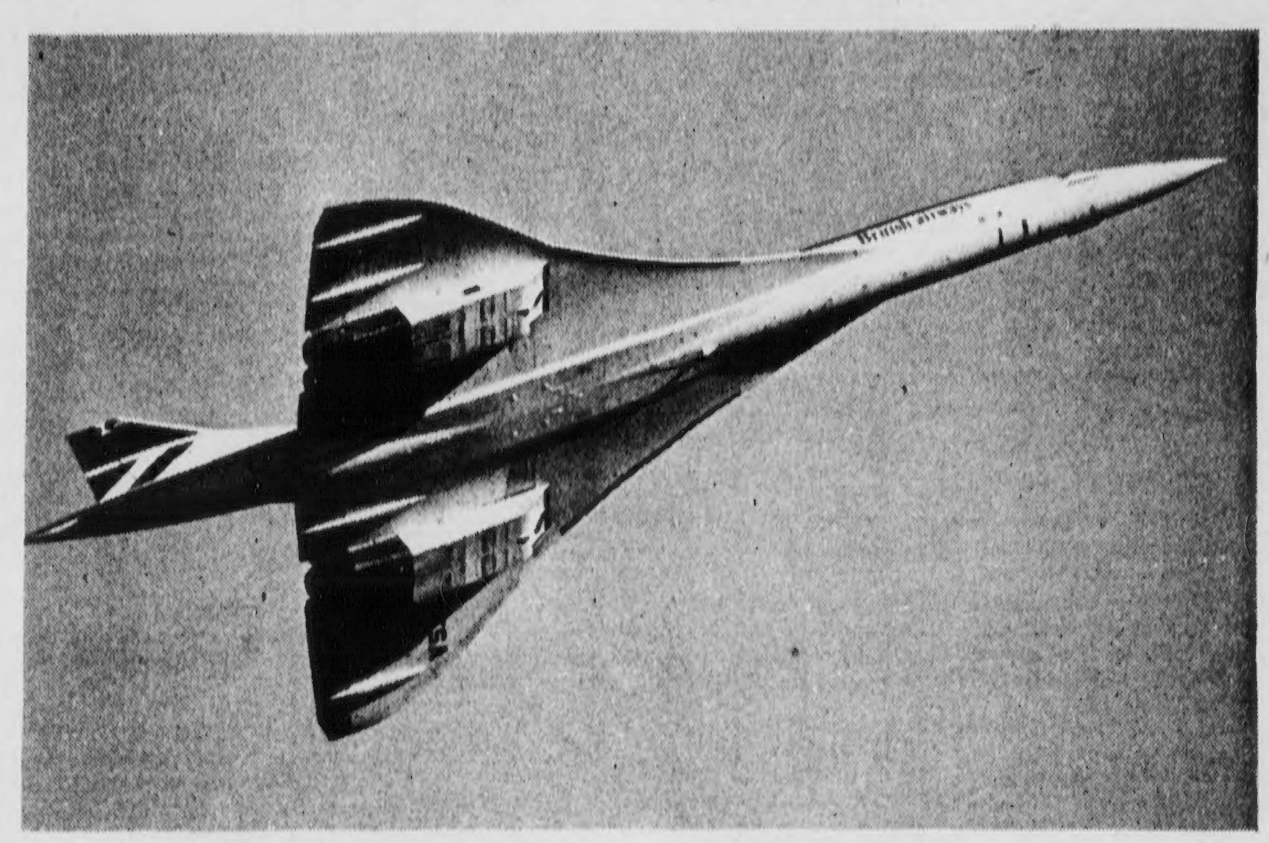
Samedi, le 4 octobre, à Mirabel, le Concorde fit une entrée remarquée dans le ciel de l'aéroport où les 2,600 invités et journalistes l'attendaient. Le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau avait pris place dans la tour de contrôle, à 215 pieds de hauteur, pour donner au commandant André Turcat l'autorisation d'attérir... en français.

A ce sujet, M. Trudeau, dialoguant sur la fréquence de Mirabel, a dit au commandant Turcat qui avait précédemment échangé en anglais avec le contrôleur aérien:

"Vous avez l'accent anglais de Maurice Chevalier!"

— "Oui, d'admettre le pilote du Concorde, mais je ne porte pas le même chapeau."

[Adapté du journal LE DEVOIR]



Le Concorde survolant Montréal à basse altitude et à vitesse réduite, dimanche après-midi, le 5 octobre.

Le premier voyage de Concorde à Montréal et les cérémonies d'inauguration de Mirabel coïncident avec le 25e anniversaire de l'ouverture de la ligne Montréal-Paris par Air France.

C'est en effet le trois octobre 1950 qu'un quadrimoteur de type Constellation 749, battant pavillon d'Air France, reliait pour la première fois Paris à Montréal, pour effectuer deux jours plus tard, soit le cinq octobre 1950, la première traversée en sens inverse. Par un de ces hasards que réserve parfois l'Histoire, cette date du trois octobre marquait un autre anniversaire, car il y avait 415 ans jour pour jour que Jacques Cartier était venu, en 1535 visiter l'humble avant-poste qui allait devenir Montréal.

Immatriculé F—BAZS, le Constellation 749 était parti de Paris le deux octobre au soir pour relier Dorval après des escales d'une heure chacune à Shannon et à Gander pour refaire le plein et... 15h30 de vol! Il s'agissait de la 3,000e traversée de l'Atlantique pour Air France, qui avait commencé à desservir New York dès 1946.

L'avion était plein: 34 passagers... soit le nombre exact de sièges de première classe qu'on trouve aujourd'hui sur les B747... en plus des 323 fauteuils de classe économique!

Dans le sens Montréal-Paris du cinq octobre, le Constellation s'était pour sa part permis de traverser l'Atlantique en un temps record: 12h45 minutes sans escale! Cette performance risque de faire sourire, maintenant que Concorde relie la France au Canada en 3h15, mais c'était pour l'époque une prouesse étonnante. Ce qui faisait d'ailleurs dire à un journaliste invité sur ce vol: "A notre époque, l'ennui avec les records de vitesse, c'est qu'on ne s'en rend même pas compte. Dans le confort total de l'énorme quadrimoteur d'Air France, nous dégustons un dîner de gala sans pouvoir oublier qu'il y a quelques années à peine, les intrépides aviateurs luttaient contre les éléments dans un avion ouvert à tous les vents..."

Les commandants Léon Doulet et Pierre Moreau avaient assuré respectivement la première liaison Paris-Montréal et Montréal-Paris.

Le vol du trois octobre 1950 transportait une délégation française dirigée par le ministre de la Marine marchande de l'époque, M. Gaston Deferre, qui est aujourd'hui maire de Marseille. La délégation canadienne, invitée pour sa part sur le vol Montréal-Paris du cinq octobre 1950, était dirigée par le ministre canadien des Transports, M. Lionel Chevrier, qui est aujourd'hui président de Québecair, après avoir été durant plusieurs années Haut-Commissaire du Canada à Londres.



La tour de contrôle de Mirabel: 215 pieds. . .



Le célèbre chansonnier québécois Tex Lecor sera à Saint-Boniface le 14 novembre prochain. Il donnera un spectacle unique en la Salle Pauline-Boutal au Centre Culturel Franco-Manitobain. Une réception sera organisée après le spectacle et donnera l'occasion au public de rencontrer ce poète canadien-français. Les billets sont en vente aux guichets du CCFM au prix de $6, — $4 pour les étudiants et les personnes d'âge d'or.



C'est sous le thème d'une soirée sous les tropiques, que l'Union Nationale Française a lancé sa nouvelle saison.

Plus de 80 personnes sont venues se détendre dans un décor très agréable, qui vous transportait vers un de ces pays à la végétation luxuriante.

Dès le début, un repas exotique, une excellente poella, copieusement arrosée, créa rapidement une atmosphère, pendant qu'une musique appropriée soutenait l'ambiance et piquait l'imagination. Puis le rythme endiablé des danses de ces pays lointains, samba, rumba, cha-cha, mambo, continua l'enchantement de cette première soirée de la saison.



Deux ans après une première visite au cours de laquelle il avait remporté un succès sans précédent — tous les spectacles avaient été joués à guichets fermés —, le Ballet National du Canada revient à Winnipeg où il se produira dans la Salle du Centenaire du 20 au 24 octobre.

Les 20 et 21 octobre, la compagnie présentera "Don Juan", sur une chorégraphie de John Neumeier, qui mit en scène "Casse-Noisette" ces trois dernières années à Winnipeg. "Kisses", un court ballet contemporain qui raconte sur un mode léger l'histoire de cinq baisers, sera également présenté les 20 et 21 octobre. A ces deux ballets s'ajoutera "Offenbach aux Enfers" le 20, et "Kettantanz" — sur une musique de Strauss — le 21.

Les 22, 23 et 24, le Ballet National dansera "Coppelia", sur une chorégraphie de Erik Bruhn. Coppélia a été accueilli par la critique et le public comme une des oeuvres les plus enchanteresses de la compagnie.

Le Ballet National du Canada vient à Winnipeg après une tournée triomphale en Europe ainsi qu'à New York.

AUX PAROISSIENS DE SAINT-VITAL

Le comité social de Saint-Eugène organise une soirée dansante pour le 25 octobre. Cette soirée aura lieu à la Salle Saint-Eugène, au 1009, chemin Sainte-Marie. La musique sera fournie par "The Great Sounds". Il y aura un goûter. On peut retenir ses billets ($2.50) en téléphonant à Dianne Arpin (253-8549), à Lyse Bisson (253-1339), et à Dolorès Gobeil (256-3138).

AUX CITOYENS DU TROISIÈME ÂGE

Une rencontre aura lieu au Collège de Saint-Boniface, salle 3119, le jeudi 23 octobre, à 10 heures, en vue de mettre sur pied des ateliers de création littéraire groupant des citoyens du Troisième Age. Bienvenue à tous.





A CAUSE DE CIRCONSTANCES IMPREVUES, LE SPECTACLE DE DANIEL LAVOIE A DU ETRE REMIS A PLUS TARD, DANIEL EST PRESENTEMENT EN TOURNEE EN EUROPE POUR PROMOUVOIR SON NOUVEAU MICROSILLON. IL SERA PARMI NOUS DES SON RETOUR AU PAYS.

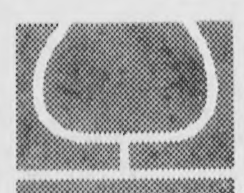
A SA PLACE, LES DIRECTEURS DU CLUB SONT FIERS DE VOUS PRESENTER UN DES MEILLEURS INTERPRETES DANS L'OUEST CANADIEN-FRANCAIS

la fierté des fransaskois

henri loiselle



au Club du 20 au 25 octobre
accompagné de YVETTE GUILBERT



LE CLUB LAVÉRENDRYE
614, rue DesMeurons, Tél.: 233-8997



À la Bibliothèque publique de Saint-Boniface

MES AMIS LES LOUPS
de Farley Mowat
Editions Arthaud, 1974

C'est la traduction française d'un ouvrage paru en anglais en 1963 et que certains d'entre vous avez peut-être déjà lu sous le titre original NEVER CRY WOLF; il a même été édité en livre de poche pour enfants aux Etats-Unis. Il est sans doute préférable de lire la version originale, mais si vous ne comprenez pas très bien l'anglais, voici une excellente occasion de vous familiariser avec un classique de la littérature canadienne. D'ailleurs, vous connaissez peut-être déjà FLEUR DE PASSION, traduction de THE BOAT WHO WOULN'T FLOAT, du même auteur, qui fait également partie de la collection de la bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Le style de Mowat est attachant et c'est une véritable lecture de détente que je vous propose ici; vous aurez l'impression que les loups vous sont aussi familiers que des chiens! Il est bien dommage, toutefois, que dans un pays bilingue, on doive attendre dix ans et passer par l'étranger pour lire un écrivain national à réputation internationale.

LE CHÊNE ET LE VEAU
d'Alexandre Soljénitsyne
Seuil, 1975

C'est une locution proverbiale qui a inspiré les premières pages que l'écrivain soviétique a écrites en exil. Le dicton russe signifie littéralement "un renne donne du front contre le chêne". Il s'agit d'un roman autobiographique où l'écrivain évoque le combat qui l'oppose au gouvernement de son pays d'origine.

MONSIEUR ISAAC
de Gilles Racette et Normand de Bellefeuille
Les éditions de l'Actuelle, 1973

Une histoire étrange, celle d'un vieillard bossu, du nom d'Isaac, histoire racontée à la première personne par non pas un, mais deux jeunes auteurs québécois. Une étrange histoire, oui, vraiment. Pour ceux qui veulent se changer les idées.

A LA LIBRAIRE LANDRY:

CONTES DU VIEUX-VIEUX TEMPS
par Henri Pourrat Gallimard 1970
Folio, $2.95

Des contes pour adultes, cette fois, et qui nous viennent d'Auvergne. Selon Michel Chrestien, qui a préfacé cette édition, la démarche de Pourrat est comparable à celle des frères Grimm, plus d'un siècle auparavant, en Allemagne; c'est-à-dire que l'auteur transpose l'esprit d'un art populaire en lui insufflant juste ce qu'il faut de structure littéraire pour préserver la saveur originale de l'histoire parlée. Des contes brefs, qui conviennent donc parfaitement au rythme trépidant de nos vies modernes et qui nous donnent accès, momentanément, à ces parfums naturels dont sont trop souvent exemptes nos vies aseptisées. Colette aurait dit de Pourrat qu'il sent la campagne. . .

CATALOGUE D'OBJETS INTROUVABLES
par Jacques Carelman
Editions André Balland, 1969
Le Livre de poche, $2.00

Cette absurde collection d'articles garantis "absolument inutilisables" sait si bien plaire qu'elle a été traduite en huit langues. On y trouve (presque) tout, du marteau en liège pour le bricoleur qui travaille sous l'eau au piano d'angle, en passant par le peigne pour chauve, les lunettes à éplucher les oignons et le carbone traducteur. Les illustrations sont à elles seules très divertissantes. A remarquer: les citations qui "garnissent" le bas de chacune des pages du catalogue.

VERS UN MONDE COOPÉRATIF
par Georges Davidovic
Editions du Jour, 1975
$5.95

Cet ouvrage a d'abord été publié en anglais, en 1967, par l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, où monsieur Davidovic enseignait alors la coopération. Dans son pays d'origine, la Yougoslavie, il a joué un rôle important en tant qu'économiste, dirigeant et écrivain coopératif; il s'y fit également de nombreux ennemis, parmi les Allemands qui occupèrent le pays pendant quelques années, puis parmi les communistes qui prirent ensuite le pouvoir. Il réussit à passer en Angleterre en 1953 et il est au Canada depuis 1962; il enseigne maintenant la coopération, en anglais et en français, à l'Université Concordia

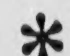
(suite, page 9)

À la Bibliothèque (suite)

(ex-Sir George Williams). Et je cède maintenant la parole au directeur général adjoint de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, Yvon Daneau: "L'un des principaux mérites de l'ouvrage du professeur Davidovic est de mettre en lumière la philosophie de la coopération, entendue dans son sens le plus large, à partir des principes, des méthodes, des objectifs et des tendances qui soustendent les institutions coopératives elles-mêmes en tant qu'expressions concrètes et vivantes de cette philosophie."

CHÂTELAINE, octobre 1975 $0.50

Une revue féminine qui ne se contente plus de parler de mode et de cuisine. D'ailleurs, la livraison que voici est toute spéciale: les chroniques habituelles ont toutes été remplacées par des articles et des témoignages plus réfléchis, plus intimes aussi. Les auteurs en sont des femmes de tous âges qui, sans être extrémistes, sans créer d'équivalent féminin à la misogynie, remettent en question l'idée qu'on se fait de la femme. "Je veux parler. Remonter le cours de l'histoire et la relire avec des yeux de femme. Réhabiliter mon adolescence pour mieux vivre mon corps. Je veux réinventer les plaisirs multiples qui m'appartiennent. Plaisirs du lit, plaisirs de mes sens, plaisirs de l'accouchement et de l'allaitement. Pour retrouver le sens de la fête." Ces mots sont imprimés en couverture de la revue, avec la photo d'une femme sans maquillage qui vous regarde droit dans les yeux.



Les Gais Manitobains à Gimli

Encore une fois, Les Gais Manitobains organisent une fin de semaine remplie de "fun" et de "joie de vivre", qui aura lieu à Gimli, les 24, 25 et 26 octobre. Comme plusieurs d'entre vous se souviennent, les Ateliers Octobre ont toujours su plaire aux personnes qui y ont participé.

Cette année, Atelier Octobre aura lieu au "Gimli Recreational Leadership Training Center", un endroit propice pour des activités de danse. L'atmosphère entraîne la "joie de vivre" et l'amitié entre les stagiaires.

Cette année, comme les années passées, il y aura des professeurs qualifiés qui vous enseigneront soit la gigue débutante ou intermédiaire, soit des danses internationales.

Le départ se fera du Centre Culturel Franco-Manitobain le 24 octobre, vers 19h00, et le tout finira le 26 octobre vers 13h00. Le coût de cette fin de semaine sera la somme modique de $12.00 tout inclus - nourriture, logis, etc.

En ce qui concerne le transport, si vous avez une auto ou même n'en avez pas, communiquez avec Raymond Guénette, secrétaire administratif des Gais Manitobains, au numéro 233-8972, poste 33, ou rendez-vous au bureau des Gais Manitobains, au 340, boulevard Provencher. Pour plus de renseignements, communiquez avec la même personne, à la même adresse et au même numéro.

Soyez des nôtres du 24 au 26 octobre. Nous vous réservons des surprises...!

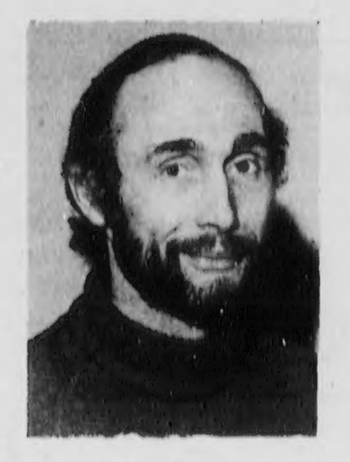


LE "CENT NONS" AU FESTIVAL DE GRANBY

GISÈLE AYOTTE, troisième candidate franco-manitobaine au Festival de Granby, chantera "Plaisir d'Amour", de Giovanni Martini, "A Toi, Belle Hirondelle" [chanson folklorique], et "Maman, dites-moi" [bergerette]. Bonne chance!

AU FESTIVAL DE GRANBY

Nous apprenons en dernière minute que notre ami Louis Dubé s'est qualifié pour la demi-finale du Festival de la Chanson de Granby. Grâce à "L'Etranger" de Claude Léveillée, "Il me reste un pays" de Gilles Vigneault, et surtout "Manifesto" de Gérard "Ziz" Jean — qui on s'en souvient remporta ce même festival de Granby en compagnie de Gérald 'Gerry" Paquin il y a quelques années —, Louis Dubé a su faire apprécier ses talents de chanteur et convaincre le jury qu'il méritait d'aller plus loin.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

SAVEZ-VOUS QU'AVEC LES TOPINAMBOURS, VOUS AUREZ...

Plus de sucre qu'avec les betteraves sucrières, plus d'alcool qu'avec le maïs, une bonne source de protéine pour les humains, un riche ensilage pour le bétail ou encore des planches faites d'une fibre grossière, tout cela grâce à une plante originaire du Manitoba, le topinambour.

Une équipe de chercheurs de la Station de Morden, qui essaye de rendre plus productives les terres situées au nord de la zone agricole, fonde de grands espoirs sur ce tournesol sauvage. Cette plante produit en outre des tubercules comestibles, semblables à ceux des pommes de terre.

M. Mark Stauffer, chef des travaux sur les nouvelles cultures, affirme que les essais révèlent jusqu'à maintenant que le topinambour peut être une solution de rechange idéale pour les terres marginales mal adaptées aux céréales et aux légumes ordinaires.

Le topinambour pousse d'un tubercule dès le début de la saison et mûrit en 130 jours environ. Sa tolérance à la gelée lui permet d'avoir une saison de croissance plus longue que celle des cultures courantes.

FOURRAGE

Le topinambour donne un rendement élevé et sa teneur en protéine, plus de 10%, en fait un bon ensilage. De plus, le bétail l'accepte volontiers.

On procède actuellement à des expériences pour découvrir le moment le plus favorable à la récolte, afin d'obtenir les meilleurs tubercules et plants pour ensilage. Les scientifiques étudient des moyens d'utiliser le topinambour comme culture fourragère vivace. Les tubercules resteraient en terre et la tige serait coupée chaque année de la même façon que le foin.

SUCRE — ALCOOL

Les études faites sur le topinambour ne s'arrêtent pas à ses possibilités fourragères. Les tubercules sont riches en inuline (75% de matière sèche) laquelle donne du fructose ou sucre de fruit, qui est 1.5 fois plus sucré que le saccharose, sucre ordinaire. Avec une récolte moyenne de 20 tonnes de tubercules frais à l'acre, le topinambour surclasserait la production de sucre de la betterave sucrière.

Le fructose est moins engraissant que le sucre ordinaire à cause d'un rapport calorie - sucre faible. Bien que l'utilisation du sucre de fruit ne soit pas encore commun au Canada, l'Administration des aliments et drogues des Etats-Unis a approuvé son emploi dans les confitures, les gelées et les conserves.

On peut aussi faire fermenter l'inuline pour obtenir de l'alcool; on devrait obtenir 500 gallons par acre, soit environ deux fois la quantité obtenue du maïs. Si le topinambour servait à la préparation de l'alcool, il serait possible d'affecter plus de maïs à l'alimentation humaine et animale.

Il n'y a encore qu'un petit marché spécialisé pour la vente de tubercules de topinambour comme légume. Selon M. Stauffer, ces tubercules constituent une nourriture équilibrée. Enfin, le topinambour peut même être transformé en fibre pour planches.

Il est donc à prévoir que le topinambour, aujourd'hui fort méconnu, a des chances de devenir dans un avenir prochain une culture commerciale au Canada.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La demande pour les animaux de boucherie a été bonne et les prix variaient de fermes à plus cher dans toutes les classes.

La vente des veaux de boucherie a été très lente toute la semaine en raison de la faible demande, et les prix étaient en baisse. Les prix des veaux de choix ont décliné en moyenne de 4$46 du 100 livres.

Le prix des animaux pour l'engraissement est demeuré stationnaire. La vente des veaux d'élevage a été plus difficile, les génisses de moins de 300 livres se vendant 2$ à 3$ moins cher du 100 livres.

Les prix des agneaux et moutons étaient en hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 50$ à 52$, ventes à 54$;

Taures cat. A 1-2, 45$ à 48$, ventes à 48$30;

Vaches cat. D 1-2, 23$ à 25$, ventes à 27$;

Taureaux bons, 25$ à 27$, ventes à 27$50.

Les prix des porcs étaient en baisse variant de 79$ à 79$70, clôturant à 79$ jeudi.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les éleveurx continuaient de sélectionner fortement leurs troupeaux; de ce fait, un très grand nombre de vaches ont été mises sur le marché; elles composaient environ les deux tiers des bêtes offertes. A la fin de septembre 1975 8,300 vaches avaient été vendues, ce qui représente 48% des animaux de boucherie comparé à 4,-200 en septembre 1974, équivalant à 36% des animaux de boucherie.

Les prix ont varié pour les animaux de boucherie de 1$ en hausse à 3$ en baisse. Les taures et les boeufs engraissés de qualité ont été très peu nombreux, en moyenne leurs prix étaient cette semaine 50¢ plus cher, ceux des taures montaient de 50c à 1$.

Le commerce des vaches s'est ralenti dès le début de la semaine les exportateurs abaissant leurs prix, le marché ayant fléchi aux Etats-Unis. Les prix des vaches ont donc été très irréguliers avec des baisses allant jusqu'à 4$00 du 100 livres.

Les taureaux se sont vendus plus cher au début de la semaine pour clôturer 1$ plus bas que la semaine précédente.

Les animaux pour l'engraissement de qualité se sont vendus à des prix généralement plus élevés. Les veaux d'élevage de qualité sont demeurés à prix stationnaires, ceux de qualité inférieure étaient difficile à vendre et étaient souvent envoyés à la boucherie à très bas prix. Les prix des agneaux légers ont monté de 2$, ceux des agneaux de plus de 80 livres sont demeurés stationnaires.

Les prix des porcs en baisse cette semaine, variaient de 75$70 à 74$78, prix de clôture vendredi.

REÇU CETTE SEMAINE

8,100 animaux de boucherie comparativement à 4,-500 l'an dernier. 1,800 veaux comparé à 1,000 l'année précédente. 9,000 porcs contre 14,600, et 125 moutons et agneaux contre 300 l'année passée.

1,940 animaux de boucherie et 375 porcs ont été exportés cette semaine.

Les animaux pour l'élevage ont été répartis comme suit: 125 en Alberta, 1,235 au Manitoba, 1,-715 en Ontario, et 138 à l'exportation. ■

Protection des résineux

Si vous possédez des résineux, ou planifer d'en planter cet automne, vous serez intéressés à ces recommandations:

Le centre d'agriculture de Brandon signalalt dernièrement qu'il était très important que les sapins, les résineux, surtout les plus jeunes, aient d'amples réserves d'humidité pour leurs racines pendant tout l'hiver.

A l'inverse des arbres qui perdent leurs feuilles et entrent dans une période dormante, les résineux continuent tout l'hiver de perdre de l'humidité par les pores de leur feuillage.

S'ils ne peuvent puiser par leurs racines cette humidité dont ils ont besoin, leurs aiguilles sécheront, bruniront et tomberont.

Il est possible de remédier à ce danger en perçant des trous tout autour du jeune sapin ou autres, soit avec une barre, un vieux manche à balai ou autres et de les remplir constamment d'eau jusqu'aux premières gelées. On constituera ainsi une bonne réserve d'eau et les racines seront prises dans un véritable bloc de glace.

Une autre forme de protection possible est l'application d'un plastique liquide nommé "Wilt Pruf" que l'on pulvérise sur le feuillage avant les gelées. Ce produit enveloppe les aiguilles d'une pellicule de plastique qui prévient l'évaporation excessive de l'humidité pendant l'hiver. Il est aussi recommandé de protéger du soleil les jeunes sapins ou résineux, en tendant sur des piquets, un écran de jute (de la toile à sac). Cette protection peut être tout autour de l'arbre et protéger en même temps du vent, mais c'est le côté sud, sud-est qui sera exposé au soleil de l'hiver et du printemps qui doit surtout être protégé.

C'est bien sûr beaucoup de travail, mais ça en vaut la peine pour avoir un beau sapin qui grandira probablement pour quelques générations.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en février:	**98$25**	**moins**	**5$85**
Porcs sur pied en décembre:	**60$52**	**moins**	**4$18**
Boeufs sur pied en décembre:	**44$05**	**moins**	**3$50**

Parution d'une liste des géniteurs laitiers

Le Docteur Hacker, attaché au ministère de l'agriculture, vient d'annoncer la parution d'une liste de géniteurs laitiers recommandés aux fermiers laitiers qui tentent d'améliorer leurs troupeaux par l'insémination artificielle.

Sur cette liste sont inscrits des taureaux hors ligne des races Ayrshire, Guernsey, Holstein et Jersey dont on peut obtenir la semence pour l'insémination artificielle. Des copies de la liste sont envoyées présentement à tous les producteurs de lait et d'autres copies sont disponibles aux adresses qui suivent:

Animal Industry Branch
Room 915
Norquay Building
Winnipeg, Man.
R3C 0P8

ou

Manitoba Semen
Distribution Centre
2526 Park Ave.
Brandon, Man.
R7B 0S3

Le Docteur Hacker affirmait que pour améliorer la valeur d'un troupeau, l'influence du géniteur est beaucoup plus grande que les qualités individuelles de telle ou telle vache.

Il est donc extrêmement important d'évaluer correctement et de choisir le taureau selon les caractéristiques et les traits d'importance économique.

Sont catalogués sur ces listes, des géniteurs de chaque race ayant prouvé leur qualité génétique, incluant des géniteurs Holstein dont la semence peut être obtenue à prix réguliers. Sont aussi inscrits des géniteurs Holstein qui approchent ce standard d'excellence et de jeunes taureaux qui n'ont pas encore fait leur preuve.

Le comité de sélection de ces géniteurs suggère, après études, où mettre l'emphase dans les caractéristiques de reproduction et vous donne les prix courants de détail de la semence de ces géniteurs. Au total, 49 taureaux sont portés sur ces listes. Une liste des géniteurs laitiers des Etats-Unis sera bientôt disponible, et celle des taureaux recommandés pour les animaux de boucherie est parue en avril.

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 18 AU 24 OCTOBRE 1975



College Universitaire de Saint-Boniface

SECRÉTARIAT BILINGUE

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT EN STÉNO-DACTYLOGRAPHIE BILINGUE

Programme conjoint : du COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
du MINISTÈRE FÉDÉRAL de la "MAIN-D'OEUVRE" et IMMIGRATION, au MANITOBA
du MINISTÈRE MANITOBAIN DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS (College Division)

Le Programme consiste en 14 cours (à 6 crédits chacun) répartis sur une base de blocs de 30 jours chacun.

			DURÉE sem.	De 9 hres à midi :	De 13 hres à 16 hres :	de 4 h 15 à 5 h 15	
Pro-gramme régulier	1975	8 sept.	6	English I	Français I	PROGRAMME SPÉCIAL DE PERFEC-TIONNEMENT DU FRANÇAIS	DU 20 oct.
		20 oct.	6	Comptabilité I	Sténo-Dactylographie bilingue		
		1 déc.	6	Procédés I	" " "		
	1976	26 janv.	6	Français II	" " "		
		8 mars	6	Procédés II	" " "		
		9 avril	6	Comptabilité et Math. financière	" " "		AU 30 juin
		31 mai	6	Administration et Droit des Affaires	English II	UP-GRADING PROGRAM	
Pro-gramme spécial		12 juillet	3	FRANÇAIS I : Langue des Affaires (à 6 heures par jour)			
		3 août	3	FRANÇAIS II : Correspondance commerciale (à 6 heures par jour)			
été 1976		12 juillet	6	Comportement psycho-sociologique (à 3 heures par jour) ou: Business English & Communication			

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, veuillez vous adresser:

à : COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
a/s Programme de Secrétariat bilingue
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

ou

au : CENTRE DE LA MAIN D'OEUVRE
le plus près de chez-vous :

ON S'OCCUPERA DE VOUS!

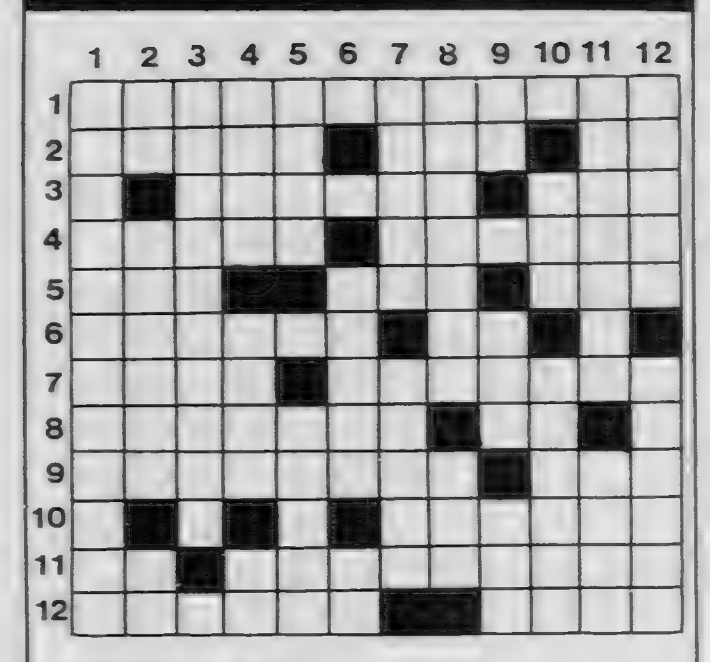
DATE LIMITE DE REMISE POUR TOUTE DEMANDE D'ADMISSION POUR LE CYCLE COMPLET DU PROGRAMME DE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE BILINGUE :

(Le 1er septembre)

ou

Le 15 octobre

Les mots croisés de LA LIBERTÉ



HORIZONTALEMENT

1. Vase poreux où l'eau se rafraîchit par évaporation (pl.).
2. Eau qui s'écoule peu à peu. — Fille de Zeus. — Six.
3. Réunion. — Vase.
4. Race noire de l'Ouest africain. — Chaume qui reste après la moisson.
5. Pomme. — Saison. — Petits ruisseaux.
6. Chants funèbres chez les Grecs. — Rubidium.
7. De la bouche. — Régalée.
8. Couvrirai de chapelure. — Soeur.
9. Ancien peuple indo-européen. — Epoque.
10. Homélie.
11. Mesure itinéraire chinoise. — Figure de rhétorique.
12. Difficultés. — Tu t'en sers au golf (pl.).

VERTICALEMENT

1. Favorable aux Allemands.
2. Argent. — Oeuvrai. — Préfixe.
3. Mauvais cheval.
4. Endroits d'une rivière où l'on peut passer sans perdre pieds. — Petite île. — A été capable, a ...
5. Enlevai. — M'esclafferai.
6. Intentât une action en justice. — Révérende Soeur.
7. Cordon. — Ville d'Allemagne.
8. Enlèvera la tête. — Condiment.
9. Toi. — Deux fois. — S'esclaffe.
10. Exempt. — Fermeté de caractère.
11. Qui a atteint un certain degré avancé de civilisation. (f). — Fleur.
12. Paysages. — Bois noir (pl.).

REPONSES AUX MOTS CROISÉS NO 6

HORIZONTALEMENT

1. GARGOULETTES
2. EGOUT ATE VI
3. SEANCE POT
4. MOSSI ETEULE
5. API ETE RUS
6. MENIES RB
7. ORAL TRAITEE
8. PANERAI SR
9. HITTITES ERE
10. SERMON
11. LI PARALIPSE
12. ENNUIS TEES

VERTICALEMENT

1. GERMANOPHILE
2. AG OPERAI IN
3. ROSSINANTE
4. GUES ILET PU
5. OTAI RIRAI
6. ESTAT RS
7. LACET RIESA
8. ETETERA SEL
9. TE BIS RIT
10. PUR TREMPE
11. EVOLUEE ROSE
12. SITES EBENES

L'Histoire du zoo
le 19, 20 h 30

Gérard Poirier et Jacques Godin dans une pièce d'Albee traduite par Marcel Dubé et réalisée par Paul Blouin

La télévision française de Radio-Canada présentera aux **Beaux Dimanches** du 19 octobre, de 20 h 30 à 21 h 45, une pièce de l'auteur américain Edward Albee traduite par Marcel Dubé et réalisée par Paul Blouin. Il s'agit de **l'Histoire du zoo**, qui sera interprétée par Gérard Poirier et Jacques Godin.

Le théâtre d'Albee pourrait se définir, jusqu'à présent du moins, par une tension psychologique croissante, qui est à la scène ce que le *suspense* (en français: suspens) est au cinéma. Ceux qui ont vu *Qui a peur de Virginia Woolf?* n'ont pas oublié cette progression dramatique qui va jusqu'à l'explosion des personnages. On dirait que les hommes et les femmes sortis de l'imagination de l'auteur sont en quête d'un absolu indéfinissable, auquel la bassesse de leurs instincts, leurs goûts dépravés et leurs passions dévorantes les empêchent d'atteindre: alors, désespérés, ils s'anéantissent spirituellement. C'est le théâtre de la misère, certes, mais de celle de l'âme humaine.

Dans **l'Histoire du zoo**, Albee met en présence l'un de l'autre deux personnages très différents, Peter et Jerry, qui auront beaucoup de mal à se comprendre. Le dialogue s'engage entre eux mais il semble qu'ils ne soient pas sur la même longueur d'ondes. Pourtant, Peter fait de gros efforts pour admettre le point de vue de Jerry, qui est un homme extrêmement compliqué, une sorte d'énigme que le plus grand psychiatre n'arriverait pas à débrouiller. Bizarroïde tout d'abord, la conduite de Jerry devient nettement anormale et inquétante. Le spectateur ne tarde pas à se demander: «Mais qu'est-ce que cet hurluberlu attend de ce garçon charmant qui est venu se reposer sur un banc public? A-t-on jamais vu pareil crampon?» Il est vrai que les grandes villes comme New York, lieu de l'action de cette pièce, sont pleines aujourd'hui de gens étranges, solitaires, qui ne savent où aller, et qui vivent parfois pendant des mois sans parler à personne, sauf à leur concierge. Un jour, ils ont l'occasion de vous adresser la parole, et ils en profitent pour vous raconter leur vie. Parmi ces gens-là, il y a des maniaques, des fous furieux, des obsédés sexuels. Jerry ferait-il partie de l'une de ces catégories? Son problème n'est pas de cet ordre. Et la conversation avec Peter ne le résoudra pas. Elle se terminera d'ailleurs fort mal. Par un drame. Par la mort de Jerry. Une mort qui n'est ni tout à fait un suicide, ni tout à fait un meurtre.

Pour jouer ce drame d'Albee, on a fait appel au talent de Gérard Poirier, qui fera Peter, et de Jacques Godin, qui interprétera le personnage énigmatique et angoissé de Jerry. Ces comédiens remarquables, pour qui le métier n'a pas de secret, sauront une fois de plus conquérir un public de plus en plus exigeant, un public qui ne demande qu'une chose: des spectacles de qualité.

Jacques Godin, Gérard Poirier et le réalisateur Paul Blouin



Coup d'oeil radio

CKSB 1050

PATRICK VATRAN à Sine qua non



A compter du 20 octobre, l'émission Sine qua non sera dotée d'un nouvel animateur en la personne de M. Patrick Vatran.

Martiniquais d'origine, M. Vatran est au Canada depuis 11 ans. Musicien, il a joué dans de nombreux cabarets, a été guitariste pour André Salvador et a enregistré des disques à Trans-Canada. Il nous arrive de Moncton où il a été annonceur pendant trois ans et d'où il animait l'émission réseau Fleur aux dents. Nous lui souhaitons un heureux séjour à Winnipeg.

Pour sa part, Christian Leroy deviendra animateur à la première partie de Décibel, c'est-à-dire au réveil-matin, et la tierce personne du Marché aux puces.

Germain Massicotte, lui, a décidé de donner repos à ses cordes vocales et de se délier les doigts sur les machines de la salle de nouvelles.

Concours d'oeuvres dramatiques

Josette Labbé, avec *Chiffre de nuit*, a mérité le premier prix du IIIe Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada qui consiste en une somme de deux mille dollars plus le cachet pour diffusion de son texte à l'émission *Premières*.

Chiffre de nuit est en réalité le long monologue d'angoisse d'une femme "ordinaire" de 24 ans. Il s'agit d'Isabelle qui, dans sa maison reculée des Cantons de l'Est, attend désespérément le retour de son amant Philippe, qui devait pourtant rentrer tôt ce soir-là. A mesure que s'écoulent les heures longues qui n'en finissent plus, Isabelle imagine tout ce qui peut être arrivé à Philippe: un accident de voiture, une saoûlerie entre amis, une aventure amoureuse... L'angoisse en elle monte, monte, jusqu'à...

Ecrit dans la populaire langue de tous les jours, le texte révèle un véritable talent d'écrivain: un ton juste, de l'imagination et un sens aigu du suspense.

Signalons que Josette Labbé, de Sainte-Rose-de-Laval, est née le 25 juillet 1945. Sans emploi régulier, elle a suffisamment écrit pour posséder une bonne expérience puisqu'elle a déjà publié d'intéressantes nouvelles, notamment dans la revue Châtelaine.

Chiffre de nuit, monologue de Josette Labbé, sera diffusé dans le cadre de *Premières*, à 20h, le vendredi 17 octobre.

Veuillez noter que nous publierons bientôt les conditions d'admission et les règlements du IVe Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada.

L'écrivain manitobain

L'émission *Le pont des arts* du vendredi 17 octobre, réalisée à Winnipeg par Gabriel Dubé et animée par Simon Boivin, sera consacrée à l'écrivain manitobain. Avec les témoignages de Roger Auger, de Mme Bergeron, (mère de Léandre Bergeron), de Gilles Landry et d'autres manitobains, on tâchera de voir ce qu'est l'écrivain manitobain, si toutefois il est. On parlera d'écrivains connus et inconnus en tâchant de déceler les caractéristiques qui pourraient les rendre typiques de notre milieu. L'émission sera diffusée à 22h vendredi et peut-être aussi à une heure plus matinale que nous annoncerons sur nos ondes. C'est un regard sur un aspect de la vie manitobaine à ne pas manquer.

Raymond Bernier à Gens de mon pays

Le dimanche 18 octobre à 17h20, Raymond Bernier sera l'invité de Simon Boivin à *Gens de mon pays*. Agé de 75 ans, M. Bernier est un de ces "personnages" de l'histoire manitobaine qui possède une mine de souvenirs presqu'intarissable. Entre autres choses, il nous parlera de la célèbre loi de 1916 qui a fait de l'éducation française chose illégale au Manitoba, mais qui est restée en grande partie lettre morte et n'a pas réussi à signer l'arrêt de mort du français que certains auraient souhaité. C'est une émission que ceux à qui le passé dit encore quelque chose et qui pensent pouvoir en tirer quelque leçon ne voudront pas manquer. Mais c'est aussi et peut-être même davantage, une rencontre avec un ancien, qui a vécu mais qui a encore la main à la charrue et qui nous offre une tranche de son expérience, une communion à la vie humaine.

Destination: monde
le mercredi, en soirée

Comment participer aux concours de «Destination: monde»

Tous les mercredis soir les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada rêvent de voyages au rythme de la série **Destination: monde.**

Ce jeu questionnaire animé par André Vigeant met à l'épreuve les connaissances de trois concurrents en tourisme et en géographie. On sait que cette série est constituée de groupes de quatre émissions axées sur un thème ou un pays. Chacun des trois concurrents commence le jeu avec une banque de 150 points. L'objectif du jeu vise à augmenter ce nombre de points le plus possible. Quand ils ont regardé ensemble le bref documentaire filmé illustrant telle ville ou telle région du pays au programme, les concurrents sont appelés à répondre aux questions d'André Vigeant. A chacune des questions, les concurrents sont invités à faire individuellement, et en secret, une mise qui peut varier de 50 à 99 points. Chacun des concurrents doit répondre à une question de l'animateur. Si la réponse du concurrent est incorrecte ou s'il ne peut répondre, sa mise est soustraite de sa banque.

S'il répond correctement par contre, il a le droit de choisir entre ajouter sa mise à sa banque ou demander une valeur d'Eugénie, l'ordinateur de la série. Eugénie affiche 15 numéros dissimulant 15 valeurs variant de 10 à 150, par dizaine. Le concurrent qui termine avec le plus grand nombre de points en banque mérite deux billets d'avion pour le pays-thème (vol régulier pour séjour de 22 à 45 jours). Quant aux deux autres concurrents, ils partiront avec une somme de $100 ou $200, selon leur classement respectif.

Les gagnants des trois premières émissions reviennent s'affronter en finale à la quatrième émission. A ce moment, ils reprennent la partie avec le nombre de points acquis lors de leur première participation, et le déroulement du jeu est identique à celui des trois premières émissions. Le gagnant de la finale qui termine avec moins de 1000 points voit ajouter aux deux billets d'avion déjà acquis la coquette somme de $1000 pour ses frais de séjour dans le pays où il ira. En aucun moment les billets d'avion déjà gagnés ne sont remis en jeu... sauf si le vainqueur de la finale termine la partie avec plus de 1000 points. Il mérite alors le gros lot, ce qui lui donne le droit d'échanger ses billets, s'il le désire, pour n'importe quelle destination au monde jusqu'à concurrence de $3000. Il partira, en outre, avec un supplément en argent d'une valeur de $2000 pour ses frais de séjour. Il est possible que, pour mériter un tel prix à la quatrième émission, les concurrents aient à répondre à des questions portant sur l'art, les styles, l'histoire, le règne du pays, mais toujours dans une optique touristique.

Pour participer à **Destination: monde,** il suffit de se rendre à un des concours d'admission annoncé à l'avance par l'une des 14 stations régionales ou affiliées à travers le pays. Les concours écrits sont le reflet fidèle des émissions, puisque les questions posées portent toujours sur le pays-thème des émissions à venir.

Conditions d'admission au concours: être citoyen canadien et ne faire partie ni du personnel de Radio-Canada ni de celui des agences de voyage ou de tourisme collaborant aux émissions.

Le grand public est invité à participer à la série en répondant par écrit à une question que pose André Vigeant à chacune des émissions de la série. On peut adresser autant de cartes postales qu'on veut à **Destination: Monde,** Société Radio-Canada, C.P 6000, Montréal.

A la dernière émission de la saison, une carte postale choisie au hasard vaudra à son auteur un crédit de voyage de $2000.

La série **Destination: monde** est réalisée par Lise Chayer. Recherchiste: Gilles Parizeau.

Liste des concours à venir

Japon	22 octobre
Hollande	12 novembre
(à déterminer)	10 décembre
Suède	4 février
(à déterminer)	3 mars

ENDROIT OU SE PRÉSENTER

Winnipeg—CBWFT
541, avenue du Portage
204-774-2541



Vedettes en direct
mardi 21, 20 h 30

France Castel

Les artistes les plus en vue de la scène locale et internationale sont invités, chaque semaine, à se faire entendre sur les ondes de la télévision de Radio-Canada à **Vedettes en direct.**

Le mardi 21 octobre à 20 h 30, le réalisateur Aurèle Lacoste présente à ses auditeurs une interprète de plus en plus en demande auprès du public: France Castel.

Jeune débutante alors qu'elle participait au moment d'Expo 67 à l'émission *les Couche-tard*, France Castel est devenue aujourd'hui l'une des brillantes étoiles de la chanson canadienne et française. Originaire de la ville de Sherbrooke, où elle était la quatrième d'une famille de huit enfants, France Castel a connu une enfance et une adolescence au goût québécois caractéristique. C'est en chantant à l'église et en participant à des «séances» de couvent organisées par les religieuses qu'elle a, sans doute, pressenti les premiers «feux de la rampe». Précoce, d'une vitalité exceptionnelle, elle veut «vivre» le plus tôt possible et gagne son indépendance en se faisant comptable agréée. A la même époque, elle se marie, fonde un restaurant, et c'est au beau milieu de toute cette activité qu'elle est soudainement invitée à paraître à la télévision de Radio-Canada. Choisie alors par les téléspectateurs comme l'une des artistes et animatrices les plus sympathiques de la saison, elle fait peu après une percée à Toronto où le nom de France Castel est bientôt aussi connu qu'à Montréal.

Peu tentée par les succès faciles, France Castel poursuit assidûment une admirable carrière où son tempérament affable et sa profonde sincérité lui valent un public sûr, conquis.

A **Vedettes en direct,** le 21 octobre, elle interprète: *J'ai la musique en moi, Adieu* (composition de F. Castel), *l'Année de la femme, Swingnez votre compagnie* (hommage à Jean-Pierre Ferland), *Une femme avec toi* et *A mes enfants* (composition de F. Castel.

Direction musicale: Daniel Hétu. Direction technique: Philippe Lamarche. Script-assistante: Gisèle Legaré.

Ciné-club
dimanche 19, 23 h 00

«Jules et Jim»

A Paris, en 1907, Jules, un étudiant autrichien, se lie d'amitié avec Jim, un étudiant français. Ils retrouvent un jour sur le visage d'une jeune femme, Catherine, le sourire d'une statue antique qu'ils avaient admirée. Catherine épouse Jules et part avec lui en Autriche.

La guerre sépare les deux amis. En 1920, Jim se rend en Autriche où il devient bientôt l'amant de Catherine avec l'assentiment de Jules. Brouilles et réconciliations se succèdent jusqu'au jour où Catherine se suicide, entraînant Jim dans la mort avec elle.

Curieux mélange d'amertume et de désinvolture, ce film est une nouvelle manifestation du talent particulier de Truffaut. La fluidité du montage, la beauté des images et l'originalité de la mise en scène créent un certain envoûtement qui fait oublier un commentaire parfois trop littéraire et des situations assez fantaisistes. Les interprètes, Jeanne Moreau, Oscar Werner et Henri Serre, ont un jeu désincarné qui ne manque pas de piquant.

Jules et Jim vous sera présenté à **Ciné-club,** le dimanche **19 octobre à 23 heures.**

Jules et Jim



Cinéma canadien
mercredi 22, 23 h 00

«Red»

Un jeune métis veut profiter le plus possible des biens de la société de consommation. Il n'hésite pas à commettre quelques délits. Accusé à tort du meurtre de sa demi-soeur, il est poursuivi et traqué par ses frères. Il se réfugie dans une réserve indienne avec sa petite amie Georgette. Ayant démasqué le véritable coupable, il décide de faire justice lui-même. Mais à peine a-t-il abattu le meurtrier qu'il tombe sous les balles de ses frères.

On retrouve dans *Red*, en plus accentué, les qualités et les défauts du *Viol d'une jeune fille douce:* alliance étonnamment réussie de goguenardise et de violence, propos mal défini et ambigu, personnages bien typés et très stylisés, intrigues bien conduites et beaucoup de rythme. Le film se déroule d'une façon entraînante dans un flot d'images aux couleurs bien contrôlées.

Ce drame québécois de Gilles Carle a comme principaux interprètes Daniel Pilon, Geneviève Deloir et Gratien Gélinas.

Red vous sera présenté au **Cinéma canadien,** le mercredi **22 octobre à 23 heures.**

Red



Cinéma
vendredi 24, 23 h 00

«Nada»

Un groupe d'anarchistes enlève l'ambassadeur américain à Paris et le séquestre dans une ferme abandonnée. La police se met en branle et le commissaire Goémond est chargé de l'enquête. Une heureuse coïncidence lui fournit la photo de quelques-uns des anarchistes et il finit par découvrir l'existence de la ferme. Il en organise le siège, quitte à risquer la vie de l'ambassadeur dans l'opération.

Chabrol a rarement réalisé un film aussi fertile en péripéties. L'action y est menée avec brio et se trouve continuellement sous-tendue par un traitement ironique où sont soulignés aussi bien la naïveté ou le désabusement des conspirateurs que le cynisme de la répression. Les scènes se succèdent à vive allure, les personnages sont campés avec précision et le ton désinvolte du traitement aide à accepter certaines outrances.

Les principaux interprètes de ce film sont: Fabio Testi, Michel Aumont et Maurice Garrel.

Ce long métrage franco-italien vous sera présenté au **Cinéma** du vendredi **24 octobre** à 23 heures, à la chaîne française de Radio-Canada.

Nada



COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 18 octobre au 24 octobre 1975



SAMEDI
18 octobre

9 00 SESAME
9.30 ROQUET BELLES O-REILLES
10:00 VERS L'AVENTURE
10 30 FIFI BRINDACIER
11 00 EMILE
11 30 JOHN L'INTREPIDE
12 00 SERIE MONDIALE DE BASEBALL Cincinnati à Boston
14 30 JEUX PANAMERICAINS
16 00 HEROS DU SAMEDI
17 00 BAGATELLE
18 00 DECLIC
18 30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 POLITIQUE FEDERALE
19 00 LA SOIREE DU HOCKEY Les Flyers de Philadelphie vs Les Canadiens de Montréal
21 30 LISE LIB
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA

Le Diable à trois. Drame d'horreur réalisé par Curtis Harrington, avec Simone Signoret, James Caan et Katherine Ross. Un homme feignant de surprendre un garçon-livreur en flagrant délit avec sa femme, tire sur lui avec un revolver supposément chargé à blanc. Ils font en sorte de se débarrasser du corps. Mais voici que la jeune femme croit voir apparaître la victime (USA 67).

DIMANCHE
19 octobre

9 00 SESAME
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
9 45 L'EVANGILE EN PAPIER
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11 00 CONCERTO
11 30 CINE MAGAZINE
12 00 BASEBALL OU FOOTBALL AMERICAIN
14 30 LES JEUX PANAMERICAINS
16 00 LA SEMAINE VERTE
17 00 SECOND REGARD
18 00 LA QUESTION
18 30 LE TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 19e SIECLE ROMANTIQUE
19 00 LA PETITE PATRIE
19 30 BEAUX DIMANCHES MONSIEUR B. "COMME NOUS ETIONS" avec Julie Arel
20 30 BEAUX DIMANCHES "HISTOIRE DU ZOO" Pièce d'Edmond Albee avec Gérard Poirier et Jacques Godin
21 30 BEAUX DIMANCHES "L'ENEIDE" (dernier)
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 SPORTS DIMANCHE
23 00 CINE CLUB

Jules et Jim. Drame réalisé par François Truffaut, avec Jeanne Moreau, Oscar Werner et Henri Serre. A Paris, en 1907, Jules, un étudiant autrichien, se lie d'amitié avec Jim, un étudiant français. Ils retrouvent un jour sur le visage d'une femme le sourire d'une statue antique qu'ils avaient admirée. Elle épouse Jules et part avec lui en Autriche. La guerre sépare les deux amis (Fr. 61).

LUNDI
20 octobre

9.15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11.30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 CHER ONCLE BILL
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA. "QUITTE OU DOUBLE". Comédie avec Zappy Mau et Danièle Godet
16 00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 COSMOS 1999
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO, MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE-SELECTION "COLUMBO": Accident avec Peter Falk
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23 00 UN GRAND DEFI Version française de "THE NATIONAL DREAM" (2e)
24 00 SCHULMEISTER. ESPION DE L'EMPEREUR

MARDI
21 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 NANNY
12:00 MON AMI BEN
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LA PAROLE DONNEE''. - Drame avec Léonardo Vilar
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 MONDE DE DISNEY
20:00 P'TITE SEMAINE
20:30 VEDETTES EN DIRECT: France Castel
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 RENCONTRES
Invitée: Cheik Si Boubaheur Hamza
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dagenais (4e)
24:00 LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE.

Le XVe siècle fut surtout marqué par l'industrialisation de la métallurgie, du papier et de l'imprimerie et par la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

MERCREDI
22 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans
14:30 CINEMA. ''REVANCHE DU PRINCE NOIR''
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 MONDE DE DISNEY
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 CINEMA. ''CASINO ROYAL'' avec David Niven
21:30 DESTINATION MONDE
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN

Red. Drame social réalisé par Gilles Carle, avec Daniel Pilon, Geneviève Deloir, Gratien Gélinas et Fernande Giroux. Red, un métis, vit d'expédients à Montréal. Elizabeth, sa demi-soeur, est assassinée. Red, le rebelle, est soupçonné du meurtre.

JEUDI
23 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 QUENTIN DURWARD
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA. ''L'AIGLE''
''LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIME''. Comédie avec Yves Deniaud
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 LASSIE
17:30 LE MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
19:30 TRAVAIL A LA CHAINE
20:00 GRANDS FILMS. ''UN NOMME CABLE HOGUE''. Western avec Jason Robards
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA

Le Pirate du roi. Film d'aventures réalisé par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St-John et Guy Stockwell. Pour permettre à la flotte anglaise de s'emparer de la forteresse pirate de Diego-Suarez, un lieutenant se fait passer pour déserteur et traitre à son pays et pénètre dans le repaire des corsaires avec une troupe de saltimbanques (USA 67).

VENDREDI
24 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI:
14:30 CINEMA
''MANON LESCAUT''
Mélodrame avec Vittorio de Sica et Alida Valli
16:00 BOBINO
16:30 BIDULE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE
''LA CLOCHE THIBETAINE''. Histoire romancée d'une expédition en voiture à travers l'Asie en 1931
21:30 SCIENCE REALITE
22:00 DOSSIERS
''LA LANGUE AU QUEBEC'' (2e)
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA

Nada. Drame policier réalisé par Claude Chabrol, avec Fabio Testi, Michel Aumont, Maurice Garrel et Michel Duchaussoy. Un groupe d'anarchistes enlève l'ambassadeur américain à Paris et le séquestre dans une ferme abandonnée. Un commissaire est chargé de l'enquête. Un hasard lui fournit la photo de quelques-uns des anarchistes (Fr.-it. 74).

MÉMOIRE DE PRESSE-OUEST (suite)

vec force à cette conception. Les journaux de langue française, en dehors du Québec, qu'ils soient quotidiens ou hebdomadaires, n'ont rien de commun avec ce que l'on appelle "la presse ethnique". Et PRESSE-OUEST, LIMITEE, compagnie éditrice du journal LA LIBERTE, insiste sur le fait que LA LIBERTE est le SEUL organe de presse d'expression française au Manitoba, que LA LIBERTE est le seul médium indépendant et entièrement libre d'expression française au Manitoba (Radio-Canada étant une Société de la Couronne). LA LIBERTE est donc le seul organe de presse de l'une des langues officielles du Canada, en l'occurrence le français, paraissant au Manitoba.

•

De ce qui précède, nous soumettons que:

- PRESSE-OUEST, LIMITÉE est d'accord avec le contenu du mémoire présenté par la Société Franco-Manitobaine au Groupe de Travail sur les Minorités de Langue française, et endosse son contenu;
- PRESSE-OUEST, LIMITÉE reconnaît le principe du bilinguisme au Canada, mais s'objecte à ce que cette notion du bilinguisme se traduise, dans les faits, dans la pratique, par l'acceptation par un groupe seulement, le groupe francophone, de l'usage des deux langues officielles et ce, au détriment de la Francophonie — on s'en rend compte chaque jour;
- PRESSE-OUEST, LIMITÉE note que, sous la rubrique "bilinguisme et multiculturalisme", le gouvernement fédéral dépense des sommes énormes, des centaines de millions, dont une bien faible portion, soit moins de trois pour cent, seulement, va aux groupes francophones hors du Québec, la masse des dépenses allant au programme du bilinguisme au sein de la Fonction publique fédérale, dont les résultats sont absolument piètres;
- PRESSE-OUEST, LIMITÉE s'inquiète d'une tendance que l'on a décelée, à Ottawa, qui irait vers l'assimilation à ce que l'on appelle "les groupes ethniques", de l'élément canadiens-français en dehors du Québec (le "melting pot");
- PRESSE-OUEST, LIMITÉE insiste fortement pour que le Secrétariat d'Etat revise certaines de ses politiques et accepte — après des refus systématiques — de subventionner la presse écrite d'expression française en dehors du Québec, et insiste en même temps auprès des autres ministères du gouvernement fédéral pour que cette presse reçoive une part considérable de la publicité payée que distribuent massivement de par le pays ces ministères;

•

LA LIBERTE, depuis soixante-trois ans, est au service de la communauté d'expression française du Manitoba. Cet hebdomadaire a fait ses preuves, s'est avéré essentiel à la survie de la francophonie dans cette province, et entend bien poursuivre sa mission. LA LIBERTE mérite l'appui de tous, et, si vraiment à Ottawa l'on se préoccupe de la Francophonie en dehors du Québec, l'appui du gouvernement fédéral.

PRESSE-OUEST, LIMITÉE
Saint-Boniface, Manitoba
le 14 octobre, 1975.

La Montagne (suite)

légation des parents de la salle de réunion de la commission — il n'y avait pas de chaises disponibles — a été monté de toutes pièces par le président de la Commission, le directeur général de la division et son secrétaire.

"Je le tiens d'un commissaire", dit Olier Labossière. "Messieurs Champagne, Bouvier et Richer ont rempli artificiellement la salle avec des gens qui font partie du supposé comité aviseur des parents de Saint-Claude" (dont le docteur Champagne est originaire).

Fortunat Champagne, président de la commission, se contente de sourire à de telles accusations. "Après la parution du texte de LA LIBERTE, j'étais même surpris qu'il n'y ait pas plus de monde que cela à cette réunion", dit-il.

Ce genre d'accusations, ces rumeurs que l'on lance ont quelque peu tendance à obscurcir le débat. Et elles empêchent d'engager le dialogue sur les revendications des parents, des revendications qui n'ont pas encore été énoncées de façon bien claire, qui n'ont d'ailleurs toujours pas été communiquées officiellement aux commissaires.

Les parents semblent vouloir mettre l'accent sur ce qu'ils pensent être une mauvaise volonté évidente de la part des commissaires d'assumer leurs responsabilités dans plusieurs domaines.

L'incident des chaises prouve à quel point certaines personnes ont établi un régime dictatorial sur la division", accuse Olier Labossière. "Les commissaires ont cédé tous leurs pouvoirs, et cela se fait sentir dans plusieurs domaines."

La politique de la commission en matière de bilinguisme est un de ces domaines, selon les parents.

"On nous fait croire qu'il est difficile de trouver des professeurs bilingues pour notre région", dit Olier Labossière. "Mais on ne fait pas d'efforts pour en trouver, on ne s'y prend jamais assez tôt dans l'année. Les quelques cours de français et de French que nous avons sont loin d'être suffisants pour faire de nos enfants des enfants véritablement bilingues", continue-t-il.

Les parents accusent la commission "d'écoeurer" les professeurs bilingues compétents dont ils disposent. Monique Messner, qui est candidate aux prochaines élections à la commission, explique par exemple comment elle a été amenée à démissionner de son poste de professeur de français à Somerset l'année dernière. "On avait organisé mon emploi du temps de telle façon que j'aurais été surchargée de travail", dit-elle, "on a créé pour moi des conditions telles qu'il m'aurait été impossible de bien faire mon travail."

L'enseignement de la catéchèse et la question de "l'ambiance chrétienne dans les écoles" sont également des points soulignés par les parents. "On recrute trop de professeurs de foi étrangère", s'insurgeait l'autre jour un des membres de la délégation des parents à la réunion sans chaises. "Des prêtres que nous avions les années passées sont partis mécontents", renchérit Olier Labossière. "Il y a dans ce domaine négligence de la part des commissaires, lesquels ont cédé leurs pouvoirs aux directeurs d'écoles. Et ces directeurs pensent que les parents seront plus impressionnés par l'organisation d'activités sportives ou de pique-niques."

Les parents reprochent en fait à la commission de ne pas définir de politique générale, de ne pas définir quelles sont ses priorités.

"A Somerset par exemple", dit Olier Labossière,

(suite, page 24)



L'Honorable Harvey Bostrom, ministre du Développement Coopératif, a inauguré le foyer pour personnes âgées de Saint-Georges le 29 septembre dernier. Il s'est acquitté de sa mission en compagnie de Monsieur Bob Jarrett, du bureau de Winnipeg de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. Des représentants de la Société d'Habitation et de Rénovation du Manitoba assistaient également à la cérémonie.



Votre ville en 1990. Quel sera son visage?

En ce moment même, des décisions sont prises qui engagent l'avenir de nos villes et de nos villages. Pour être d'accord avec ces décisions, le meilleur moyen, c'est encore de participer à leur mise au point!

En 1990, les villes du Canada seront beaucoup plus peuplées qu'elles ne le sont actuellement.

Comment assurer le bien-être de tous ces nouveaux venus? C'est le moment pour nous de façonner l'avenir au lieu de lui permettre de s'imposer à nous.

Et c'est pour cela que nous voulons *vos idées et votre participation.*

Et leur écho franchira nos frontières. Il atteindra tous les pays du monde, réunis au Canada en juin prochain à l'occasion d'HABITAT, la plus grande conférence jamais tenue par les Nations unies.

HABITAT: la conférence des Nations unies sur les établissements humains.

Les établissements humains comprennent tout ce qui est fait par l'homme sur la terre, des hameaux à la ville géante.

C'est un sujet immense, hérissé de problèmes dont l'urgence augmente avec la population du globe.

A HABITAT, 140 pays auront l'occasion d'échanger leurs points de vue et de proposer des solutions.

Ils pourront confronter et approfondir des problèmes qui nous concernent tous, comme le surpeuplement urbain, et définir des lignes de conduite tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

La contribution du Canada, pays hôte de la conférence, sera particulièrement importante. Pour être sûr qu'elle reflète les opinions de tous les Canadiens, nous vous invitons à la préparer avec nous. Voici comment.

Faites connaître votre opinion à la réunion publique prévue à cet effet.

A l'heure où paraît ce texte, un comité spécial se prépare à parcourir le Canada pendant deux mois.

Ce "Comité national canadien" a été formé dans le seul but d'entendre ce que vous avez à dire sur la vie dans "l'HABITAT" qui est le vôtre – telle qu'elle est actuellement, et telle que vous voudriez la voir à l'avenir.

La réunion publique la plus proche de chez vous:

Winnipeg Art Gallery
300, boul. Memorial
Winnipeg

LE 28 OCTOBRE 1975
de 14h à 17h
de 19h à 22h

Faites votre possible pour y assister et dire ce que vous avez à dire.

Un bon moyen de vous assurer que vos idées seront présentées à la réunion dans votre région serait de les mettre sur papier et de les adresser au *Secrétariat de la participation Canadienne, Ministère d'Etat chargé des affaires urbaines, Ottawa K1A 0P6.* (Si votre exposé est plutôt long, veuillez y joindre un résumé d'une page et envoyez le tout au moins une semaine avant la date de la réunion.)

Le comité, après avoir tenu toutes ses réunions publiques, vers la fin novembre, rendra compte des résultats au Ministre chargé des affaires urbaines, qui veillera à ce qu'on en tienne compte pour la contribution canadienne à HABITAT comme pour les décisions prises au Canada dans le domaine de l'urbanisme.

Les problèmes les plus pressants.

Comment conserver des ressources naturelles limitées face à l'explosion démographique généralisée? Pourquoi, dans le monde entier, les campagnes se dépeuplent-elles si rapidement au profit (ou au détriment) des villes?

Tels sont les plus pressants des problèmes étudiés par l'ensemble des nations qui se réuniront à Vancouver pour la conférence HABITAT.

Si vous voulez en savoir davantage, vous pouvez assister à l'un (ou plus) des 14 symposiums organisés pour en discuter. Vous serez les bienvenus.

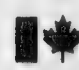
Ces symposiums auront tous lieu pendant l'automne, à intervalles réguliers, dans différentes villes du Canada. Pour en recevoir la liste et pouvoir écouter les exposés des spécialistes, écrivez à l'adresse donnée ci-dessous.

Ce que vous apprendrez aux symposiums peut renforcer votre volonté de participer à la réunion publique tenue dans votre région, et de contribuer ainsi à HABITAT.

C'est votre chance d'aider à façonner le style de vie qui vous attend, vous et vos enfants.



SECRÉTARIAT DE LA PARTICIPATION CANADIENNE
HABITAT: Conférence des Nations unies sur les établissements humains–Vancouver, 1976



Ministère d'Etat
Affaires urbaines Canada
Ottawa K1A 0P6

Ministry of State
Urban Affairs Canada
Ottawa K1A 0P6

Lorette



Le club de balle "Lorette Braves" a décroché le championnat de la "United Fastball League" pour 1975. Rangée du haut, Rhéal Roy, gérant, ancien joueur des "Braves", Emile Le Dressey, Thomas Lawrence, Daniel Altenberg, Richard Grégoire, Gildas Le Comte, René Landry, vice-président, Paul Cournoyer, Marcel Roch, président.

Rangée du bas: Ken Carrière, Lloyd Demarcke, Mme Liliane Roy, Secrétaire-trésorière, Carol Laramée, assistant Gérant. Absents de la photo: Paul Roy et Ralph Carlson.

ATTENTION: N'oubliez pas cette rencontre importante qui aura lieu à la salle paroissiale de Lorette, le 16 octobre.

- à 7h30 p.m. sous les auspices de la L.F.C. de Lorette. Présidente du projet, Blanche Bohémier.

On traitera des Droits de la femme en '75, droits régissant des biens de famille par deux personnes compétentes: Avocat, Léa Duval, et Juge, Mary Wawrykow.

Invitation spéciale aux hommes: cela saura vous renseigner sur les changements à la loi sur l'amélioration des Droits de la femme. Ce n'est pas la libération du "United Way".

Bienvenue à tous les intéressés de la Division Seine ou d'ailleurs: $2.00 pour trois sessions comprenant celles des 23 et 30 octobre. Il y aura un panel très instructif par des hommes et des femmes. Venez nombreux, vous ne le regretterez pas.

* * *

Les exercices de Yoga sont recommencés au Foyer de Lorette sous la direction de Soeur Paulette Mann. Les adultes sont invités à y participer à 1h30 p.m. tous les mercredis.

* * *

Meilleurs voeux aux personnes de Lorette qui se sont mariées dernièrement:

Doris Préfontaine, fille de M. et Mme Roland Préfontaine de Lorette, et Léonard Hilgosh, fils de M. et Mme Frank Hilgosh de Beauséjour. Ils demeureront à Beauséjour.

Lilliane Desmarais, fille de M. et Mme Léon Desmarais de Lorette, à Arthur Lussier, fils de M. et Mme Gérard Lussier de Lac-du-Bonnet. Cet heureux couple demeurera à Lorette.

La Broquerie

Le premier octobre, M. Alfred Laurencelle fut élu par acclamation au poste de commissaire pour la division Seine. Il remplace M. Denis Nadeau qui a donné sa démission après 20 ans de service comme commissaire dont 8 depuis la consolidation des écoles de la division Seine. Nous lui offrons donc tous nos remerciements pour ces nombreuses années de services et souhaitons bonne chance à son successeur, M. Alfred Laurencelle dans ses nouvelles fonctions. Alfred a été dans l'enseignement durant plusieurs années et s'est toujours intéressé de près au bon fonctionnement des classes. Nous pouvons donc compter sur sa bonne collaboration.

* * *

Mme Omer Sabourin qui a pris l'initiative d'organiser un cours de décoration intérieure offert par le Home Economic du Département de l'Agriculture, a pu réunir environ 45 dames qui ont semblé fort intéressées; ce cours doit durer 6 semaines. Nous invitons toutes les dames à se joindre à nous tous les mercredis à 8 heures à la salle Roy.

Mariages depuis juillet 1975

12 juillet - Gérard Balcaen, fils de M. et Mme Art. Balcaen, et Marcelle Nadeau, fille de M. et Mme Maurice Nadeau. Ils résident à La Broquerie.

19 juillet - Dave Nordin, fils de M. et Mme Emmanuel Nordin, et Laurence Granger, fille de M. et Mme Louis Granger.

21 septembre - Germain Rocan, fils de M. Edmond Rocan, et Marjolaine Fournier, fille de M. et Mme Noël Fournier. Ce jeune couple réside aussi à La Broquerie.

28 septembre - Denis Poirier, fils de M. et Mme Omer Poirier d'Otterburne, et Alice Vien, fille de M. et Mme Elzéar Vien.

11 octobre - Roland Kirouac, fils de M. et Mme Honoré Kirouac, et Angèle Verrier, fille de M. et Mme Eugène Verrier. Ces jeunes résideront aussi à La Broquerie.

* * *

La Société de Chasse et de Pêche avait organisé un tir à la dinde pour le 5 octobre, à l'aréna de La Broquerie. Ce fut un vrai succès et plusieurs sont repartis avec leur dinde.

Richer

Félicitations à M. et Mme Ernest Hupé (née Marie Vermette), les heureux parents d'un garçon né le 29 septembre, Alain. Un petit frère pour Richard et Angèle.

*

Prompt rétablissement à Mme Henri Proteau qui a subi une opération à l'hôpital Saint-Boniface.

*

M. et Mme Armand Trudeau ont vendu leur maison à M. et Mme Léonard Gauvin de Charleswood, puis ils ont acheté la résidence de M. et Mme Charles Sansregret.

M. et Mme C. Sansregret se bâtiront un nouveau domaine sur un lot qu'ils ont acheté de Mme Angéline Saindon.

M. et Mme Denis Verrier achèvent de mettre les dernières touches à leur nouvelle maison qui est sur le chemin Dawson, en face de M. Henri Saindon.

*

Le dimanche 5 octobre, M. le Curé Lévesque administra le baptême à deux petits: David, enfant de M. et Mme Marcel Desrosiers. Les grands-parents, M. et Mme Ernest Desrosiers furent parrain et marraine.

Guy-Daniel, enfant de M. et Mme Albert Chaput. Les parrain et marraine furent M. et Mme Daniel Laurin, oncle et tante de l'enfant.



COLOMBIE CANADIENNE

Nico se moque un peu de ce gros Totem. . . et Niski jouit beaucoup de ce beau coin de notre pays.

La Colombie-Canadienne est située tout à fait à l'ouest du Canada, côtoyant l'océan Pacifique et c'est la troisième plus grande province du Canada.

Parmi les plus grandes villes il y a Vancouver et Victoria qui est située sur l'Ile de Vancouver. Victoria est aussi la capitale de la Colombie-Canadienne.

Le climat est très doux et à cause de ses longs mois de chaleur et d'humidité la Colombie est reconnue pour son terrain fertile et ses vergers qui fournissent au reste du pays et à l'étranger les délicieux fruits que nous connaissons, pommes, pêches, poires, prunes et cerises.

La Colombie est aussi reconnue pour ses forêts aux arbres géants. L'industrie de la pulpe et du papier est très importante de même que le pétrole et les fruits et légumes.

L'agriculture est importante et les mines telles le charbon, l'or et le fer abondent à certains endroits.

La fleur emblème de cette province est le cornouiller blanc qui est un arbre qui fleurit tôt le printemps.

Il y a des francophones un peu partout dans la Colombie-Canadienne, mais ils sont plus nombreux dans les régions de New Westminster, Fort Georges, Coquitlam et dans la paroisse française de Maillardville.

Becolo

Sans blague! !

Savais-tu que. . . durant la saison de pêche l'on attrappe assez de harengs en Colombie-Canadienne pour contourner 5 fois l'équateur!

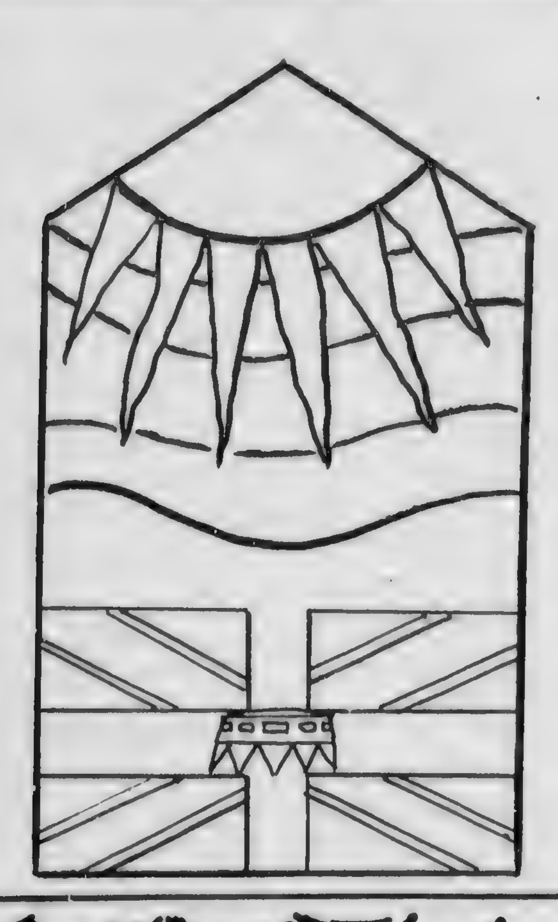
Mont secret...

M	O	N	T	A	G	N	E	S	R	O	C	H	E	U	S	E	S
13	C	D	R	A	V	E	20	K	P	U	M	A	R	I	N	S	•
5	E	S	A	P	I	N	S	I	O	R	9	R	19	L	A	C	S
P	A	C	I	F	I	Q	U	E	R	S	5	R	P	E	C	H	E
I	N	14	N	P	O	M	M	E	T	O	T	E	M	P	A	R	C
C	R	E	V	A	S	S	E	S	E	A	U	N	A	V	I	R	E
S	A	U	M	O	N	S	F	O	R	E	T	G	8	15	23	5	18

1. D'abord trouve les mots de cette liste.
2. Ensuite cherche le MONT SECRET. Il te faut trouver les lettres de l'alphabet correspondantes aux numéros. . .

Lacs	sapins
forêt	marins
drave	ski
île	Océan Pacifique
hareng	navire
pics	pêche
crevasses	port
rocheuses	totem
parc	train
saumons	ours
pomme	Montagnes

Le mont secret est :



L'écusson des Armoiries de la Colombie-Canadienne

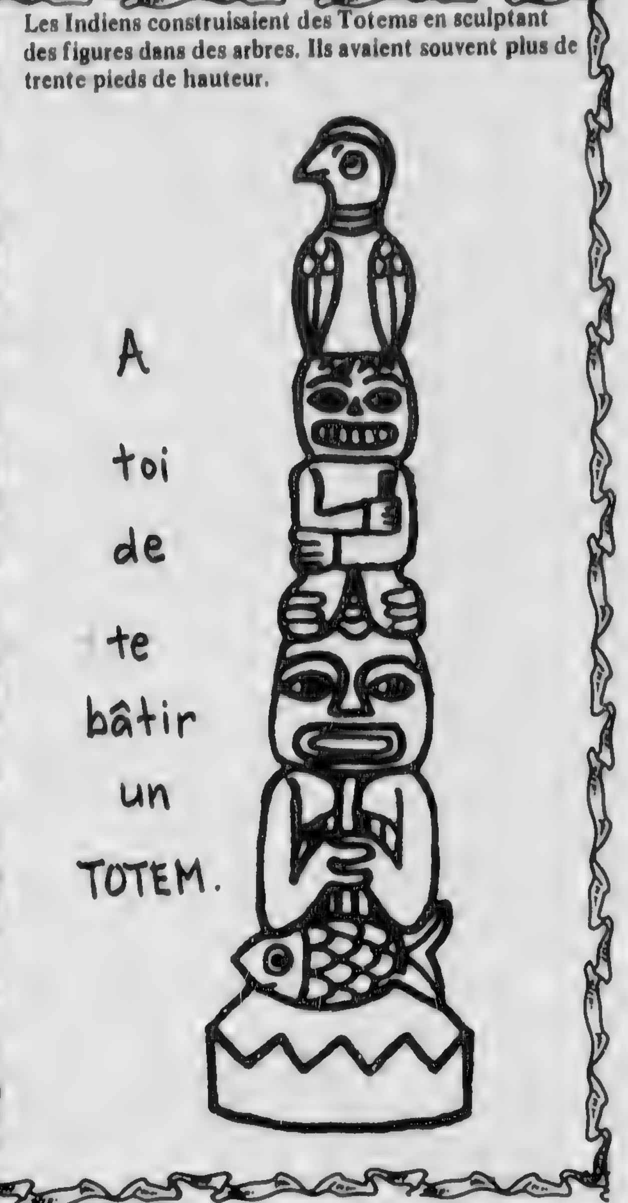
La couronne royale et le drapeau bleu blanc rouge, représentent les liens de la province avec l'Angleterre. Le soleil couchant indique que la Colombie est la province la plus à l'ouest du Canada. Les ondulations bleues indiquent l'océan Pacifique. Le drapeau est pareil à l'écusson.

Colore-le très beau.



REPONSES, CARTE DE LA C.C.

1. Montagnes Rocheuses
2. Océan Pacifique
3. Ile de Vancouver
4. Victoria
5. Vancouver
6. Rivière Fraser
7. Vallée de l'Okanagan
8. Iles de la Reine Charlotte
9. Saumon
10. Forêt
11. Bateau
12. Drave
13. Parc
14. Totem
15. Drapeau



Les Indiens construisaient des Totems en sculptant des figures dans des arbres. Ils avaient souvent plus de trente pieds de hauteur.

A toi de te bâtir un TOTEM.



Colore Denis qui cueille de belles pommes à Kelowna dans la vallée de l'Okanagan.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3001 Nicole Freynet, Sainte-Anne, Man.
3002 André Déquier, Saint-Claude, Man.
3003 Henri Déquier, Saint-Claude, Man.
3004 Anita Déquier, Saint-Claude, Man.
3005 Gilles Déquier, Saint-Claude, Man.
3006 Michelle Manaigre, Lorette, Man.
3007 Carole Alarie, Sainte-Anne, Man.
3008 Darrell Sabourin, Saint-Norbert, Man.
3009 Denis Cormier, Saint-Claude, Man.
3010 Yvan Saint-Vincent, Sainte-Anne, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 2099 — Albert Roy, 12 ans
C.P. 46
Otterburne, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ------------------------
Adresse: ------------------------

Code postal: ------------------------
Ville: ------------------------
Age: ---------- Grade: ----------

SOUPER-RENCONTRE DE L'AMMI

Le Souper-Rencontre de l'AMMI: c'est une soirée d'un style particulier qui groupait l'an passé 625 personnes. Le programme de la soirée offert sous forme audio-visuelle à plusieurs projecteurs et sur large écran présente cette année: 1) nos Missionnaires Oblats de chez-nous en ministère ici et à l'étranger: Amérique latine, Sud Afrique; 2) un intermède amusant; 3) un double diaporama mettant en relief le "Oui à Dieu" dit en Marie et dit par Eugène de Mazenod, prêtre, évêque et serviteur des pauvres, Fondateur des Oblats, qui sera béatifié le 19 octobre prochain, dimanche des Missions, à Rome par Paul VI.

Pour nombre de familiers et d'amis des missions, le Souper-Rencontre de l'AMMI est devenu comme une fête à ne pas manquer, un temps de rencontre fraternelle, de partage amical, d'appréciation pour tous ceux qui de près ou de loin prennent intérêt aux Oblats et aux missions que l'Eglise leur confie.

Bienvenue à tous, en particulier aux membres des Equipes Missionnaires de l'AMMI, à tous ceux qui reçoivent "mon frère et moi" et à leurs amis.

N'oubliez pas, c'est le 2 novembre, premier dimanche de novembre, au Gymnase Holy Cross, 290 rue Dubuc, Saint-Boniface, à 6 heures, et qu'il ne faut pas attendre pour vous procurer vos billets.

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
Demande d'une hausse des tarifs faite par Inter-City Gas Utilities Ltd.

Avis est par les présentes donné que le mercredi, 29e jour d'octobre 1975, à 9 heures 30 de l'avant-midi, à la salle de réunion des Elks, au 51, sud, rue Tupper, à Portage-la-Prairie, Manitoba, la Commission des Services publics entendra la demande de Inter-City Gas Utilities Ltd. (ci-après nommée "la Compagnie") qui demande:

1. **Un arrêté établissant un tarif de base de mi-année ou moyen pour les services offerts par la Compagnie durant l'année se terminant le 31 décembre 1974;**
2. **Un arrêté établissant la ristourne devant être accordée au tarif de base ainsi établi et déterminant les tarifs résidentiels et commerciaux pour tous les consommateurs que sert la Compagnie, sauf ceux qui font l'objet de contrats spéciaux;**
3. **Un arrêté conforme à l'article 65 de la Loi de la Commission des Services Publics, selon les exigences indiquées aux deux paragraphes précédents, en vue d'une augmentation de tarif dans le cas de chaque contrat spécial.**

(Note: Les Services Inter-City Gas Ltd. estiment, selon leurs calculs du tarif de base et du pourcentage de la ristourne auxquels la Compagnie estime avoir droit, la charge annuelle au consommateur-client moyen, dans le cas de résidences, à une augmentation de 11.1%, et, dans le cas des entreprises commerciales, à une augmentation de 12.6%, cela dans la Division centrale; dans la Division de Dauphin, l'augmentation demandée serait de 10.5% pour le consommateur moyen, dans le cas de résidences, et 12% dans le cas d'entreprises commerciales moyennes).

AVIS EST AUSSI DONNE PAR LA PRESENTE qu'à la même heure et au même endroit, la Commission des Services Publics entendra aussi la demande contingente de la Compagnie pour un arrêté augmentant les tarifs devant être établis par la Compagnie pour le gaz vendu aux clients de toutes les régions de concession desservies par la Compagnie, ainsi qu'aux clients desservis par contrat spécial, en raison de l'augmentation anticipée du coût du gaz fourni à la Compagnie par TransCanada PipeLines Limited.

La Commission de l'Energie Nationale entend actuellement une demande par TransCanada PipeLines Limited pour augmenter son coût du gaz fourni à la Compagnie sous l'entente du tarif RH—2—75 qui, si accordée, augmentera matériellement le coût du gaz à la compagnie à partir du 1er jour de novembre 1975. Si un arrêté est fait sur la base demandée par TransCanada PipeLines Limited, le coût du gaz augmentera en moyenne pour les clients résidentiels de la compagnie d'environ $11.25 par mois dans les divisions Centrales et de Dauphin respectivement ou environ $135.00 et $122.00 par année dans ces divisions respectives si La Commission de l'Energie Nationale passe aux compagnies de distribution le coût complet d'augmentation du gaz tel que demandé par TransCanada Pipelines Limited.

Si l'arrêté demandé par TransCanada PipeLines Limited n'est pas fait sur la base demandée, mais plutôt sur la base d'un exposé fait par l'Honorable John M. Turner, Ministre des Finances, dans la Chambre des Communes le 23 juin 1975, à l'effet que le prix du gaz naturel en Alberta sera établi sur la base d'une augmentation du prix à la barrière de la ville de Toronto à partir du niveau courant d'environ 82 cents à $1.25 du pied cube, la moyenne du coût du gaz aux clients résidentiels de la compagnie augmentera d'environ $5.16 à $4.25 par mois dans les divisions Centrales et de Dauphin respectivement ou d'environ $62.00 et $51.00 par année dans ces divisions respectives si La Commission de l'Energie Nationale passe aux compagnies de distribution le coût d'augmentation du gaz indiqué dans l'exposé fait par le Ministre des Finances.

Dans la seconde demande, la compagnie demande de passer aux clients le coût d'augmentation seulement qui, à son tour, sera récupéré par TransCanada PipeLines Limited lorsque La Commission de l'Energie Nationale émet un arrêté sur l'une ou l'autre des bases déjà indiquées ou toute autre base, et ces augmentations s'ajoutent en plus à toutes les augmentations que La Commission des Services Publics peut considérer en vertu de ses arrêtés ou de ses arrêtés relatifs à sa détermination du tarif de base, du tarif de revient et des tarifs de la compagnie.

Toute personne désirant témoigner sera entendue.

Donné ce 18e jour de septembre 1975.

F.C. Tapley, secrétaire
Commission des Services Publics
Province du Manitoba

NÉCROLOGIE

Décès en France de la Comtesse Marie-Claire de Fleury



Madame la Comtesse Marie-Claire de Fleury est décédée le 6 de ce mois en France. Elle était la veuve du Comte Serge de Fleury qui fut Consul de France à Winnipeg de 1949 à 1960.

Après cette date, la Comtesse revint au Canada chaque année pour affaires, comme présidente de la Maison des Vins de Neuville. Elle était vice-présidente de l'Association des Exportateurs de Vins de France.

La Comtesse de Fleury, qui résidait à Saumur en France, avait conservé de nombreux amis tant à Winnipeg qu'à travers tout le Canada.

Avant de venir au Manitoba, son mari avait été en poste à Québec et à New York. ■



Samedi, le 4 octobre, une foule très nombreuse et visiblement émue se réunissait en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde à l'occasion du service d'un jeune de chez-nous.

David Trudeau d'Ile-des-Chênes, Manitoba, est décédé le 1er octobre 1975 à l'hôpital Général de Saint-Boniface des suites d'un accident d'automobile survenu quelques jours plus tôt. David, âgé de 16 ans, était le fils bien-aimé d'Augustin et d'Héléna Trudeau (née Audette de Regina).

Né le 26 juin 1959, David fréquenta l'école du village et plus tard l'Institut Collégial de Lorette jusqu'en juin 1975. Connu de tous pour sa belle humeur, sa joie de vivre et d'agir, son désir de rendre service, David a été Chevalier de l'Autel pendant de nombreuses années et s'est aussi occupé activement du mouvement des Scouts et louveteaux de notre paroisse.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses trois soeurs: Diane (Mme Paul Desmarais de Dufresne), Paulette (Mme Emile Préfontaine de Parc Windsor) et Lucille (Mme Jules Lamoureux d'Ile-des-Chênes) ainsi que ses beaux-frères, trois nièces et un neveu, une grande parenté et de nombreux amis.

Les prières furent récitées à deux heures en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde suivies du service à trois heures. MM. les abbés Marcel Dacquay de la paroisse et Réginald Prescott de Lorette concélébrèrent à la Messe de Requiem. Paul Desmarais, beau-frère de David, lut l'épître. Les porteurs étaient Gilles Dugas, Marc Trudeau, Gérard Lamoureux, Alain Dumont, René Lacroix et Paul Arnould, cousins et amis de David. Les servants au choeur étaient des amis. L'inhumation se fit au cimetière local.

La chorale locale, sous la direction de M. Louis Molin assisté de Soeur Zélie Ruest, Mlle Colette Dubois et des élèves de l'école, assurèrent le service du chant à la messe. Mme Délia d'Auteuil touchait l'orgue. Le Salon Desjardins s'occupait des services funéraires.

Grâce au dévouement habituel des membres de la Ligue des Femmes Catholiques le service fut suivi d'un thé-rencontre au gymnase de l'école Ile-des-Chênes.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Augustin Trudeau et leur famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui ont sympathisé avec eux à l'occasion de l'accident et du décès de leur cher fils, David. A MM. les abbés Dacquay et Prescott, à tous ceux, si nombreux, qui ont offert sympathies, prières, honoraires de messes, fleurs, etc., ainsi qu'à ceux qui d'une manière ou d'une autre ont assuré des services à cette occasion, notre profonde gratitude. Que le Seigneur soit votre récompense. ■





GARE AU MULTICULTURALISME (suite)

OBJET: DIRECTION DES GROUPES MINORITAIRES DE LANGUES OFFICIELLES

En première page du journal Le Droit, dans l'édition du samedi 20 septembre, il est fait mention d'une possible répartition des divers programmes de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle parmi cinq grands "secteurs" de la Citoyenneté. On parle de prédominance du multiculturalisme au détriment du bilinguisme. Tout ceci, il va sans dire, est de nature à inquiéter les minorités de langue française.

L'article du Droit réfère, bien entendu, à l'exercice technique qui entoure la présentation des budgets de la Direction générale de la citoyenneté dans le "Blue Book" pour 1976-77. Vous vous souviendrez (re: briefing du jeudi 18 septembre sur les programmes de la citoyenneté) qu'il a été proposé de présenter les budgets comme suit:

- Citizenship Registration
- Group Understanding and Human Rights
- Citizen participation
- Cultural identities
- Headquarters and Field Support Services

Il est donc proposé, pour fins administratives et non pour objet de restructuration organisationnelle, de ne pas référer à huit ou dix programmes (femmes, autochtones, minorités de langue officielle, etc) comme dans le passé mais de présenter un ensemble cohérent de postes budgétaires où des transferts de fonds pourraient s'effectuer selon les priorités de l'heure.

Il demeure que cette possible modification administrative soit perçue comme un changement qui accentuerait le multiculturalisme, tout en reléguant le bilinguisme au second plan.

Aux journalistes qui pourraient vous questionner sur ce sujet, je recommande de mettre en relief les points suivants:

- le bilinguisme demeure, plus que jamais, une très haute priorité du gouvernement actuel;
- les procédures administratives présentement à l'étude au Secrétariat d'Etat n'ont rien de définitif et elles ne sauraient affecter l'organisation actuelle des programmes (la Direction des groupes minoritaires de langue officielle demeure telle quelle);
- aucun changement d'orientation en ce qui a trait aux minorités d'expression française ne sera fait avant que le Groupe de travail sur les minorités de langue française remette son rapport, soit d'ici trois mois (indiquer que vous rencontrerez les membres du Groupe de travail au début du mois d'octobre).

LE 3 OCTOBRE, LE COMMUNIQUÉ SUIVANT ÉTAIT ÉMIS PAR LE BUREAU DU MINISTRE FAULKNER

HALIFAX — La politique de bilinguisme du gouvernement Trudeau demeure une des grandes priorités du cabinet fédéral, comme elle l'a toujours été depuis 7 ans.

C'est ce qu'a déclaré à Halifax le Secrétaire d'Etat J. Hugh Faulkner, à l'occasion d'une rencontre qu'il a eue avec le Groupe de travail sur les minorités de langue française.

Le ministre a souligné que si le Secrétariat d'État modifiait ses structures administratives ou ses priorités en matière de bilinguisme, ce ne serait pas avant qu'il ait pris connaissance des recommandations dont doit lui faire part ce comité d'étude, dans un rapport devant être soumis au début de novembre.

Créé en juillet dernier, le Groupe de travail sur les minorités a précisément pour mandat de faire le point sur les besoins des groupes minoritaires francophones, et de guider le gouvernement fédéral quant à l'orientation de ses politiques d'aide, pour les 5 prochaines années.■



Réné Guyot, nouvel agent publicitaire de LA LIBERTÉ, est avantageusement connu au sein de la communauté. Les hommes d'affaires et les professionnels de Saint-Boniface et des régions peuvent s'attendre à recevoir sa visite bientôt.

MÉMOIRE DE LA S.F.M. (suite)

terlocuteur privilégié feront toujours l'objet d'un équilibre délicat à maintenir. Mais il est bien évident que l'approche actuelle est plus avantageuse pour la communauté franco-manitobaine que ne le serait une approche favorisant la dispersion des contacts directs entre gouvernants et organismes.

La S.F.M. est maintenant bien établie au Manitoba français. Elle est devenue un rouage essentiel dans la vie de cette communauté, son principal instrument de survie et d'épanouissement. Si les gouvernants et l'administration publique, aux divers paliers, se demandent encore comment on peut procéder pour assurer la survie et l'épanouissement d'une communauté minoritaire de langue officielle, la S.F.M. leur suggère d'analyser avec soin avec nous nos objectifs et nos moyens. Lorsque nous aurons réussi à convaincre les responsables de notre destinée politique que nos objectifs sont valables et que nous cheminons dans la bonne voie, nous leur demanderons d'être logiques avec eux-mêmes et de nous accorder:

— d'une part, l'appui, la légitimité et le statut qui sont indispensables à notre groupe et à son organisme officiel;
— l'ensemble des moyens d'analyse de planification et d'action dont nous avons besoin pour mener à bien les tâches entreprises.

(À SUIVRE)

CHEZ LES CASTORS, LOUVETEAUX, ETC.

Les parents et amis des Castors, Louveteaux, Scouts et Pionniers de Saint-Boniface sont invités à une réunion spéciale, au local scout, au 466, rue Aulneau, le 16 octobre, à 20 heures.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne ($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50 (6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

Avocats-Notaires

Chiropracticiens

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2350

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Plombiers

DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre — Au téléphone: 269-5108
Larry Amal — et 1-883-2113

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

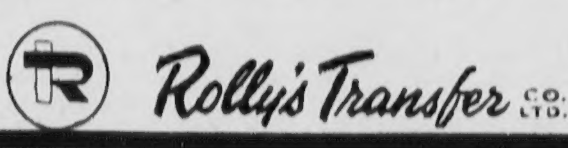
Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, receptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

On demande

Coordonnateur(trice) des activités

On demande un (une) coordonnateur(trice) des activités dans un Foyer de 68 lits pour personnes âgées à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, situé à environ 80 milles de Winnipeg. Il est préférable que le candidat(e) soit un infirmier(e) licencié(e), pratiquant(e) et soit bilingue. Ayant travaillé dans ce métier auparavant serait à l'avantage du candidat(e). Salaire à être négocié.

Adressez-vous au directeur général avant le 24 octobre 1975 au

Foyer Notre-Dame Inc.
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
248-2092

Collège de Saint-Boniface

EMPLOIS VACANTS

1 concierge classe I
1 aide concierge

S'adresser au
Directeur du personnel auxiliaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba).
Tél.: 233-0210

GABOURY SIGURDSON

ARCHITECTES ET URBANISTES

Requièrent les services d'une secrétaire bilingue possédant 3 ou 4 années d'expérience. Une connaissance de la comptabilité et de la tenue des livres serait un avantage. Salaire selon les aptitudes. Pour entrevue, composer 233-2485 entre 9h et 5 heures.

BÉLIVEAU JUNIOR HIGH

On demande
un(une) auxiliaire de l'enseignement

pour le département de conversation française (conversational French)
Le travail consiste à:
converser avec des groupes, assister aux séances de lectures, corriger des textes et préparer du matériel audio-visuel.
Pour tout renseignement, adressez-vous au directeur de:
Béliveau Junior High
296, chemin Speers
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 256-4361

ON DEMANDE DES PERSONNES
— MAIN-D'OEUVRE —

38612 — Concierge - $300.00 par mois - Logement inclus.
38619 — Aides-plâtriers - Salaire syndical - Expérience nécessaire.
38625 — Commis de station-service - Salaire à discuter - Expérience requise.
38631 — Commis-vendeur - Salaire selon expérience - Vente de vêtements pour dames.



Main-d'oeuvre et Immigration — Manpower and Immigration
Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre
283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

ON DEMANDE

Ménagère demandée pour presbytère — Un jour par semaine. $3.00 de l'heure.
Appelez P. Laviolette: 489-9593 ou 489-9018



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Travaux Publics, Biens Immobiliers
Postes divers à travers le Canada

Traitement: $14 937 - $23 891
No de concours: 5-A-A-016(70)

Le ministère des Travaux publics a pour responsabilité de s'assurer que les ministères et agences du gouvernement fédéral disposent des immeubles et des terrains (viabilisés selon leurs besoins) afin de leur permettre de remplir leurs fonctions avec efficacité. Il doit également assurer le maximum de rentabilité des investissements en biens immobiliers qui atteignent les milliards de dollars.

Il existe actuellement un certain nombre de postes vacants à pourvoir et d'autres pourront le devenir, de par le Canada. Le personnel demandé comprend: un **planificateur à long terme**, un **agent-cadre d'exécution des projets** et un **agent de l'élaboration des projets**, à **Edmonton**, des **agents immobiliers à Montréal**, un **planificateur**, à **Toronto**, et un **agent des programmes en cours à Ottawa.**

Conditions de Candidature

Les candidats doivent avoir une expérience pertinente dans un ou plusieurs des domaines précités et une formation permettant de devenir membre de l'I.C.E.A., du F.R.I. ou menant au titre d'A.I.A.

Une expérience est également requise dans certains des domaines suivants:

- Loi immobilière
- Location à bail
- Méthodes et techniques d'évaluation
- Systèmes d'enregistrement des terres
- Principes de géographie urbaine
- Techniques de prévision du marché
- Analyses des coûts et rendements
- Acquisition et abandon
- Méthodes d'expropriation et appréciation des éléments spéciaux
- Des demandes d'indemnité et de dommages-intérêts
- Gestion des immeubles
- Entretien
- Logement
- Administration foncière
- Etudes de faisabilité

La connaissance du français et de l'anglais est indispensable pour les postes de Montréal et d'Ottawa. La connaissance de l'anglais est indispensable pour les postes de Toronto et d'Edmonton.

Exigences linguistiques

Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat

Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, – on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'oeuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

Cadres administratif
Commission de la fonction publique
17ième étage, Tour A, Place de Ville
Ottawa, Ontario K1A 0M7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARY LOUISE MADEC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, au Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 15 novembre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois d'octobre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONERNE LA SUCCESSION DE FEU PIERRE DEDIEU, de la ville de Haywood, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 20 novembre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour d'octobre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

Alexander Agencies

STE-AGATHE — RUE PRINCIPALE
Jolie maison de famille. Belle grande cuisine, 3 chambres à coucher. Complètement rénovée à l'intérieur et à l'extérieur comme neuve. Tapis mur à mur. Grand lot de 79 x 150. Seulement $29,900.00.

ST-NORBERT — RUE ST-PIERRE
Lot de 72 x 126. Au-delà de 1,200 pieds. Salon et salle à manger, 3 chambres à coucher. Décoré avec goût. Soubassement complet et fini. Tapis mur à mur partout. Foyer (Franklin) au sous-sol. Cour entourée de sapins et de chênes et beaucoup plus.

Pour visiter ces maisons appelez
Jos Campeau 269-3303 ou 284-5390

ST-PIERRE — Nouveau bungalow de 3 chambres à coucher. Choix de revêtement pour parquet et d'armoires. 30 minutes de Winnipeg. Appelez Gerry Rochon res.: 257-1182.

ELMWOOD
Maison de 2 chambres à coucher rénovée en 1973 y compris la plomberie et le brochage — Garage — Belle cour clôturée — Le tout $16,500 — Appelez Gilbert St-Amant 253-1060.



RICHER — $19,900
Maison de 28 ans. 2 chambres à coucher, cave à la grandeur. Lot de 150' x 200'. Appelez Aurèle Lemoine 256-3091.

MARION

1129, Patterson

— Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

RUE DES MEURONS — Grande maison de famille ou de revenu. Très bonne localité près de toutes commodités. Prix : $33,900.

RUE MASSON — Maison de 2 étages et soubassement à la grandeur. Présentement louée à bon prix. Prix: seulement $24,900.

ST-VITAL — Rue Fermor. Petit bungalow de 3 chambres à coucher. Demi-soubassement. Idéal pour investissement. Prix: seulement $19,500.

PARC WINDSOR — Rue Dugas. Bungalow de 2 chambres à coucher sur grand lot de 64 x 118. Présentement vacant. Possession immédiate. Prix: seulement $19,800.

LORETTE — Grand lot boisé à prix raisonnable. A seulement 20 minutes de la ville.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

À louer

Précieux-Sang. 2e étage. Beau logis de 4 pièces. Tapis mur à mur au salon. $145.00. Composer: 334-3613 ou 233-6697.
29-142-JNO

Logis de 2 pièces meublé. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, Saint-Boniface.
28-132-31 C

Maison de 2 chambres à coucher. Libre le 1er novembre. Composer: 247-7947.
29-136-29 C

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PAUL JOHNSON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 15 novembre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour d'octobre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

Bel-Air Realty Ltd.

SAINT-VITAL — RUE VIVIAN
Maison de 2 ch. à c., chauffage électrique, garage de 1 an. Possession immédiate. Prix: $19,900.

SAINT-BONIFACE — $23,900
Duplex de 3 ch. à c. dans chaque logis. Entrées privées. Lot de 50 x 118. Hypothèque de $17,500 à 10 p.c.

SAINT-BONIFACE — $29,900
Maison de 5 ch. à c., 2 salles de bains, 1er étage tout rénové, sous-sol à la grandeur. Hypothèque de $14,700 à 10/3 4%.

SAINT-BONIFACE
Maison de 1/1 2 étage, 3 ch. à c., garage. $23,500.
Maison de 1/1 2 étage, 4 ch. à c., 30 ans, garage. $25,900.
Maison de 1/3 4 étage, 4 ch. à c., en bon état, garage, lot de 50'. $31,900.

SAINT-CHARLES — LOT 65' x 135'
Maison de 2 étages avec garage double, 1,700 pieds carrés, 2 foyers, 4 ch. à c., salon, salle à manger, cuisine avec cuisinette, chauffage électrique, sous-sol fini. Aspirateur encastré, laveuse à vaisselle et beaucoup d'autres commodités. 5, 1 2 ans.

Pour achat ou vente appelez
Clément Boulet 247-8851 ou 832-6204



ST-BONIFACE — $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.



RUE DES MEURONS
Bâtisse très solide. Bien propre et avec 5 logis. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre servant comme bureau d'affaires. Grand lot, Garage, plus un autre garage servant pour différents travaux.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
$25,500
Maison en très bon état et bien propre. Avec soubassement complet et garage. Peut servir comme maison de famille tout près d'école, ou maison de revenu. 2 salles de bains. Brochage électrique presque complètement neuf.

RUE BERRY
Maison de 1 1/2 étage en très bon état. 4 chambres à coucher, salon et cuisine. Près hôpital et autobus.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



NORWOOD
RUE Roger — $21,900. Maison très propre de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Près école et transport.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



NORWOOD — $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

ST-BONIFACE — $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus.

ST-BONIFACE — $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.



ST-VITAL
Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. Agé de 28 ans. Soubassement complet avec chambre supplémentaire de 10 x 16. Bien propre. Garage. Sur grand lot de 50 x 216.

M — METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



POWERVIEW — MAN. — $18,000
Bungalow attrayant de 1 ch. à c. — Lot de 80 x 122 — Soubassement — Appelez Ada Guenette 247-5903.

ST-BONIFACE — $17,400
Bungalow de 2 ch. à c. avec plancher de bois dur — air conditionné — grande cuisine — garage double — Aimé Fillion 256-4762.

ST-GEORGES — MAN. — Seulement 90 milles de Wpg. vous trouverez une maison de 1 étage et demi avec 3 grandes ch. à c. et 2 acres — $10,000 — Pour plus de détails appelez Ada Guenette 247-5903.

BETULA LAKE — $12,000
Chalet de 2 ch. à c. — chauffage électrique ou fournaise à bois — Complètement meublé — Aimé Fillion 256-4762.

SOUTHDALE — Maison de 3 ch. à c. — salle à manger — salle de récréation — 2 salle de bains — 2 ch. à c. au soubassement — Aimé Fillion 256-4762.

MEADOWOOD — Joli bungalow de 3 ch. à c. — État impeccable — Hypothèque de 9 1/4 p.c. avec P.I.T. de $238.00 — Seulement $40,900 — Léo Grouette 257-2363.

VENEZ VOIR CE JOLI TOWNHOUSE de 1,080 pieds carrés — Grande salle à manger — tapis mur à mur au salon — Hypothèque de 9 p.c. avec paiement mensuel de $205.00 — Léo Grouette 257-2363.

PARC WINDSOR — $24,900
Maison de 2 ch. à c. (pas de cave) — Lot de 50 x 100 — Près de tout — Yvette Pelletier 247-2372.

POWERVIEW — MAN. — Avec $2,400 vous aurez 1 des 4 lots 50' x 122' pour bâtir votre château — Intéressé? — Appelez Ada Guenette 247-5903.

GRANDE POINTE — MAN. — Cherchez-vous une maison de 2 ch. à c. — tapis mur à mur — garage et une belle grande cour de 3/4 acre à seulement 15 minutes de la ville? Je l'ai! — Pour plus d'information appelez Ada Guenette 247-5903.

ST-GEORGES — MAN. — 190 acres pourraient être les vôtres pour moins de $175.00 de l'acre — Pour plus d'information appelez Ada Guenette 247-5903.

RUE RITCHOT — 2 ch. à c. — $16,500 — Carole Gauthier 233-1214.

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
CAROLE GAUTHIER	233-1214	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424	Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 253-2102			

À vendre

COLLECTION FABULEUSE de timbres français à vendre. Composer: 586-2207 entre 9 heures et 5 heures.
26-121-29 C

Laveuse et sécheuse McClary combinées. 2 ans. En bon état. $350.00. Composer: 247-6013 après 6 heures.
28-130-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de révêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

personnel

PENSEES pour la vie quotidienne. Composez 783-0829 jour ou nuit.
29-141-32 C

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé, et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

UNIVERSITAIRE BELGE connaissant le français, l'anglais, le néerlandais et l'allemand cherche emploi dans l'enseignement, les traductions ou autres. Composer: 474-2753 entre 3 heures et 7 heures p.m.
28-128-29 C

SERIEZ—VOUS INTERESSE dans la vente ou l'achat des produits Rawleighs? Si oui, composez 222-2962.
29-137-29 C

ON DEMANDE - Homme pour travail sur ferme de grain et porcherie. Appelez René Arnal, Fannystelle, 436-2373.
29-139-30 C

UNIVERSITAIRE BELGE connaissant le français, l'anglais, l'irlandais et l'allemand cherche emploi dans l'enseignement, les traductions ou autres. Composer: 474-2753 entre 3 heures et 7 heures p.m.
28-128-29 C

INSTITUTRICE DEMANDE GARDIENNE pour garçon de 20 mois, de 8h à 4h30 du lundi au vendredi. Vicinité école Lacerte ou rue Kitson. Composer 233-4504 après 4h30.
28-127-32 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

La Montagne (suite)

"on enseigne la sténographie sur le même plan que le français."

Les parents ont également l'impression qu'on ne les consulte pas assez, qu'ils ne sont pas informés des pourquoi et des comment des décisions des commissaires.

Les gens qui président aux destinées des enfants en matière d'éducation se défendent d'être anti-francophones. Ils font ressortir les problèmes particuliers qui se posent dans une région où les francophones — des Français, des Belges et des Suisses ayant immigré au Canada dans une période relativement récente "pour faire de l'argent" — ne sont peut-être pas aussi attachés à la survivance du français que dans des régions où l'immigration remonte à plusieurs générations.

On dit même que des gens auraient souffert du fait qu'ils ne parlaient pas très bien l'anglais dans leur vie professionnelle, et que de là résulterait une volonté de se fondre dans la majorité anglophone.

Des directeurs d'écoles et bien d'autres personnes consultées sont en tout cas unanimes pour reconnaître le manque d'intérêt des gens pour l'enseignement en français dans une division que l'on dit pourtant être la plus francophone du Manitoba.

Le cas du fermier francophone Eugène Gaultier qui se bat depuis longtemps pour que ses enfants puissent fréquenter une école où ils ne recevraient leur enseignement qu'en anglais est à cet égard particulièrement significatif.

Que va-t-il se passer à La Montagne? Olier Labossière et ses amis sont loin d'avoir renoncé à s'exprimer devant les commissaires. Ils ont l'intention de s'informer auprès du Ministère de l'Education de la Province de leurs droits et des moyens qui sont à leur disposition pour se faire entendre. Ils ont également l'intention de se mettre en rapport avec le coordonnateur du Bureau de l'Education Française, Olivier Tremblay, avant le rendez-vous que celui-ci a avec les commissaires pour discuter de problèmes d'octrois qui n'ont pas grand-chose à voir avec la polémique actuellement en cours. Ce rendez-vous est fixé au 20 octobre.

Mais ils n'ont pas encore l'intention de réclamer aux commissaires l'établissement d'une école totalement française.

Affaire à suivre quand même. ■



LA VÉRITÉ

Bien-aimé, je souhaite que tu prospères à tous égards et sois en bonne santé, comme prospère l'état de ton âme. (Troisième épître de Jean, v.2).